

République algérienne démocratique et populaire

**Ministère de l'enseignement supérieur et
De la recherche scientifique**

Université ABDERAHMANE MIRA de Bejaia

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Mémoire en vue de l'obtention du

Diplôme de master

Spécialité : Sciences du langage

intitulé

Le français en usage dans la chronique journalistique francophone algérienne : entre créativité lexicale et emprunt linguistique, cas du Quotidien d'Oran.

Réalisé par :

- Sidi Salah Tassadit
- Senoussi Ahlem

Sous la direction de :

M. SERIDJ. F

Devant le jury composé de :

Dr HADDAD Mouhand Président de jury

M YAHIA CHERIF Rabia Examineur

M SERIDJ Fouad rapporteur

2016/2017

Remercîment

Nous remercions Dieu le plus puissant

De nous avoir donné la force, patience et courage nécessaire pour mener notre mémoire

Nous tenons remercier notre directeur de recherche M Fouad Serrif pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'il a bien voulu nous consacrer, tout au long de la réalisation de ce mémoire.

De même, nous remercions M Yacine Sidi Salah en tant que frère de nous avoir aidées, soutenu et orienter afin de réaliser ce modeste travail.

Un grand merci à toute personne ayant contribué de près ou de loin pour réaliser notre objectif.

Merci à tous. . . .

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents auxquels je dois tout.

A mes frères Raouf, Yacine et sa femme Dhaouia qui m'ont beaucoup soutenue.

A mes sœurs Samira, Amira, Amina qui n'ont jamais cessé de m'encourager, aider, soutenu dans la poursuite de mes études.

A ma grande sœur Ahlem et son mari pour tout ce qu'ils ont fait pour moi.

A mon cher ami Massi.

A ma chère cousine Naïma

A tous mes amis (es) de près et de loin, qui m'ont soutenu pour réaliser ce modeste travail.

Tassadit

Introduction générale.....	08
Chapitre 1 : cadre conceptuel et généralité	15
1- Le paysage linguistique en Algérie	16
2- Au tour de la créativité lexicale	18
3- Les procédés de formation des néologismes	23
4- Le processus d'intégration et d'adaptation des néologismes et des emprunts dans le discours journalistique francophone algérien.....	31
Chapitre 2 : particularité lexicale du français en Algérie (étude lexico sémantique.....	35
1-Autour de la lexico sémantique	36
2- Présentation du corpus	36
3- Présentation du corpus d'analyse	41
4-Analyse des procédés de créativité lexicale dans les deux chroniques	44
5- Etude des emprunts et des xénisme relevés des deux chroniques.....	54
6- Les emprunts.....	58
La conclusion générale	70
Bibliographie	73
Annexes.....	77

Introduction générale

De par leur plasticité et leur vitalité naturelles, les langues se trouvent souvent contraintes de s'adapter au changement et au développement permanent que connaît le monde dans les différents domaines économique, sociologique, politique. Cette adaptation -autant linguistique qu'extra linguistique- se traduit souvent par la création de nouvelles unités linguistiques au sein de la même langue (néologismes) ou par le recours à l'emprunt aux autres langues pour dénommer, exprimer et décrire les nouvelles réalités. C'est cela qui explique l'engouement des lexicologues, lexicographes et sémanticiens pour l'étude du phénomène de l'emprunt lexical.

La langue française a connu une évolution constante qui lui a permis d'enrichir son stock lexical par le biais des mots voyageurs et/ou des formes nées au sein de la langue elle-même (néologismes) ; comme le confirme Bernard Quemada :

« Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie. » (1971 : 37)

L'Algérie de par son histoire avec l'occupation française pendant 132 ans (1830 jusqu'à 1962), elle s'est retrouvée dépendante de la langue française pendant ces premières années d'indépendance. En effet cette terre abrite un nombre important de francophones. Et elle est considérée comme le dixième pays francophone dans le monde après la France, selon l'organisation internationale de la francophonie (OIF). Avec à peu près 16 millions de locuteurs. Le marché linguistique algérien présente plusieurs langues et plusieurs variétés de langue, il est surtout caractérisé par l'arabe dans tous ses dialectes, le berbère et le français, la cohabitation ou le contact entre ces langues et ces variétés conduit à une interaction linguistique. Cette dernière fait que chacune de ces langues assimile emprunte et métamorphose l'autre langue. Ces langues et ces variétés cohabitent, par exemple les différentes variétés du français, et les différentes variétés de l'arabe et du berbère sont souvent mélangées pour ainsi communiquer. (BENZELIKHA A, (2005), *Presse Algérienne, Editoriaux Et Démocratie*, Oran, Dar El Gharb).

Justement notre présente étude étant l'analyse des particularités lexicales à travers l'étude du fonctionnement des néologismes dans le discours journalistique, il

nous semble tout à fait essentiel de donner un bref historique de la presse écrite algérienne et son évolution depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours :

Toute presse dans le monde, pour quelle soit crédible, elle doit être fiable et indépendante. Ainsi que la presse écrite en Algérie est considéré comme la plus libre en Afrique et même dans le monde arabe son objet est de fournir à son public des informations précises et objectives. Au cours de son évolution, cette activité journalistique à connu de nombreux troubles : l'état pendant une longue période, contrôlait la presse (censure, contrôle les informations dites « sécuritaires ») et exerçait des pressions sur les journalistes (amende, poursuites judiciaires et emprisonnement...etc). en 1989 suite aux événements d'octobre qui ont eu résultat l'ouverture du champ politique (multipartisme), une presse écrite privé est née en Algérie.

En 1990, le changement du code de l'information a permis le lancement d'une presse privé et indépendante. La pratique journalistique a pris un nouvel essor, elle est devenue, depuis, une vraie source d'information crédible notamment sur les événements tragiques qui ont marqué la scène politique pendant cette période. Aujourd'hui, le domaine médiatique en Algérie est caractérisé par une intense activité journalistique, plusieurs journaux francophones sont diffusés quotidiennement : Le Matin, Liberté, L'Expression, Le Quotidien D'oran, EL Watan, Le Soir d'Algérie...etc. cette pluralité de quotidiens (33 organes de presse) reflète une certaine maturité politique de la société algérienne. Selon un article du journal *L'Expression*, intitulé : *BOUKERZAZA veut réorganiser les médias*, paru le 23/04/2008, le ministre de la Communication, M. BOUKERZAZA, a précisé que le nombre des organes de presse en Algérie était de 65 dont 33 sont francophones.

Justement, l'idée d'un travail de recherche sur la néologie prend naissance grâce à une passion que nous avons depuis longtemps pour le lexique de la langue française en générale. Etant que nous sommes bilingue, nous lisant constamment les journaux francophones pour être à l'actualité, la consultation des différents articles et rubriques nous a permis de faire des constats quant à l'usage spécifique de la langue française :

Nous avons observé un recours croissant à la créativité lexicale dans le discours journalistique algérien. Ce foisonnement des néologismes nous a incitées à être sensibles à ce phénomène linguistique. Nous pensons donc qu'il serait intéressant de voir comment la pratique du français par les journalistes algériens permet de comprendre les différents usages de cette langue en Algérie.

Etant donné que l'activité langagière dans le domaine de la presse écrite permet d'observer l'usage réel de la langue ainsi que son évolution dans le temps, nous avons procédé à l'analyse des néologismes dans le discours journalistique afin de mettre en lumière certains usages linguistique particuliers, propre au français de la presse écrite algérienne.

La presse écrite est par excellence, le domaine où l'on observe un recours massif à la créativité lexicale, il est difficile, voire impossible de ne pas remarquer la présence quasi permanente des néologismes en lisant les différents articles dans les journaux francophones. Cette importance constatative du phénomène de l'innovation lexicale dans le domaine de la presse nous a encouragées à étudier les unités lexicales nouvelles, leur traitement et leur fonctionnement.

Puisque la lecture des journaux quotidiens algériens d'expression française nous conforte à l'information et qu'à sa transmission, ce qui nous a poussés à nous intéresser, à la notion du lexique, et à la manière dont il est impliqué pour décrire l'actualité, c'est pourquoi nous estimons qu'il est très important de signaler l'importance du phénomène des procédés d'enrichissement lexical utilisés dans la presse écrite algérienne d'expression française. Nous pouvons donc résumer notre problématique sous forme de quelques interrogations :

Quels sont les procédés d'enrichissement lexical utilisés dans le quotidien algérien « le quotidien d'Oran » et plus précisément dans les chroniques « *raina raikoum* », « tranche de vie »? Quel est le procédé le plus employé ?

Parmi ces procédés, est ce qu'il y en a ceux qui sont intégrés et/ou adaptés dans la langue française ? Si oui, comment se font-elles ?

Pour répondre à ces problématiques nous allons proposer quelques hypothèses qui sont d'une certaine pertinence :

- Les formations nouvellement créées impliquent les mêmes procédés de la créativité lexicale (emprunt , dérivation, composition), comme dans toutes les productions de nouveaux mots, font la particularité du français dit de l'Algérie.
- Les procédés de dérivation sont les plus productifs dans la création des néologismes journalistiques.
- Les créations lexicales dans la presse francophone est le résultat de l'hybridation de la langue française et de l'une des autres langues pratiquées par les journalistes
- L'émergence des néologismes dans le discours journalistique algérien n'est pas aléatoire ; il y a des raisons qui justifient l'emploi de ces nouvelles unités linguistiques

Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées à la fin de ce travail qui se basera sur une méthode analytique.

En ce qui concerne le corpus, nous pouvons dire que le notre est un véritable champ où s'exerce la créativité lexicale. Au milieu d'une masse d'articles journalistiques, nous avons opté pour les chroniques diffusées dans le journal quotidien algérien « *Le Quotidien D'Oran* » qui représentent à merveille le vécu du peuple algérien et (le plus important pour notre étude) une langue qui lui est propre.

Le quotidien D'Oran est un journal francophone régional fondé en 1994 à Oran et devenu national en 1997. Il traite des problèmes d'ordre général, son siège se situe au :01rue laid Ouled Tayeb ,63 avenue L'ANP Oran-Algérie B.PN 110, il est tiré à 195000 exemplaires et imprimé dans les grandes villes telles que Alger, Constantine ..etc, il a un site web (www.lequotidien-oran.com) sur lequel tous les numéros sont téléchargeables.

Le choix d'un corpus n'est jamais arbitraire ; le notre se justifie par la richesse des chroniques vis-à-vis des nouveaux mots. L'échantillon sur lequel se base

cette recherche englobe les chroniques nommées "Raina Raikoum", et "Tranches de Vie" diffusées toutes les deux dans "Le Quotidien d'Oran". La situation d'un corpus biface ne peut être assimilée pleinement que si nous prendrons en considération que l'acte de former de nouvelles notions n'est pas si facile. Alors la chronique n'est pas une série de mots récemment créés. Ainsi le choix d'une large chronologie s'explique par le désir de collecter un nombre important de mots nouveaux.

Afin de mener à terme notre travail, une méthodologie de travail s'impose.

Il sera subdivisé en deux grandes parties, se distinguant l'une de l'autre, mais tout en se complétant. Le premier et le deuxième chapitre sont complètement consacrés à la néologie d'un point de vue théorique ; or que le troisième chapitre a été consacré à la mise en pratique des notions théoriques déjà abordées et l'analyse du corpus néologique.

Dans la première partie, constituant la partie théorique et fournissant les assises de notre travail de recherche, se divise en deux chapitres :

Le premier chapitre, que nous avons choisi d'intituler « **cadre conceptuel et généralité** », se présente comme une exposition des approches théoriques et méthodologiques du phénomène de la néologie. Les anciens travaux aussi bien que les travaux les plus récents sont au centre du débat sur la néologie. Partant des travaux de Louis Sébastien Mercier, en passant par ceux de *Louis Guilbert, Gaudin et Guespin et arrivant aux travaux les plus récents de Jean François Sablayrolles*, constitueront tous une référence pour le domaine de la créativité lexicale et l'emprunt linguistique. Le chapitre s'ouvre sur une vision globale sur la néologie, , puis un bref aspect historique est proposé afin d'arriver aux problèmes définitionnels des notions étudiées, néologie, néologisme et créativité lexicale.. Nous exposons ensuite la typologie des procédés de formation utilisée dans le classement des néologismes, et ce, après avoir opté pour la « lexie » en tant qu'unité linguistique adéquate pour l'étude des particularités lexicales relevées dans le corpus.

Le deuxième chapitre se veut une étude quantitative et qualitative des procédés de formation lexicale employés dans notre corpus. Nous allons essayer de dégager le phénomène le plus usité découlant du contact des langues dans le discours

journalistique francophone algérien, mais d'un point de vue linguistique. Ce chapitre expose le phénomène de l'emprunt en générale pour se focaliser en suite sur les emprunts dits externes, c'est-à-dire ceux empruntés à des langues étrangères. Nous donnons des définitions et une typologie des emprunts, nous développons aussi les problèmes soulevés par l'emprunt, à voir leur intégration et leur installation dans leur langue d'accueil. . Nous traitons aussi les langues d'origine des emprunts.

De prime abord, nous avons observé le phénomène dans un corpus à savoir : le journal algérien quotidien « *Le Quotidien d'oran* », dans la chroniques « *Tranche de vie* » et « *Raina Raikoum* » Puis nous avons repéré les termes candidats, pourront être élus par la suite pour constituer des néologismes, par le dépouillement systématique de notre support de travail : journal « *Le Quotidien D'oran* » Puis nous avons procédé à la description des candidats-néologismes, pour en terminer par la vérification de leur absence ou présence dans les dictionnaires généraux ou les dictionnaires de spécialités.

Dans la deuxième étape, nous avons classé les créativités lexicales selon leurs procédés de création tout en établissant la fréquence de chaque type à l'aide de graphique à secteurs. Ensuite nous avons dressé des tableaux que nous avons ajustés selon les besoins de chaque procédé créatif. Pour l'interprétation des résultats constatés de points de vue statique et lexico-sémantique,

La troisième étape consiste en l'étude des emprunts linguistiques, à l'aide d'un tableau qui fait ressortir les types d'emprunts, leur sens, leur langue d'origine et le type d'adaptation . L'interprétation des résultats est une mise en application des assises théoriques citées dans le deuxième chapitre.

Cette étude nous a révélé la réalité du parler des locuteurs algériens un peu particulier dans la mesure où elle permet de constater la coexistence de deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même discours. Ce mélange de langues affectant la production langagière s'observe à l'écrit comme à l'oral, mais à des degrés différents. La créativité lexicale, l'emprunt, ainsi que d'autres procédés créatifs sont de véritables « noyaux » à partir desquels peuvent se constituer de multiples lexies.

Toute personne ayant une assez bonne maîtrise de la langue française peut créer des mots nouveaux. Mais il est plus courant que les mots nouveaux soient inventés par des spécialistes appartenant à différents domaines. Les concepteurs de pub ainsi que

les journalistes sont les plus concernés par le phénomène de la néologie. Des néologismes qui sont diffusés ensuite au moyen d'affiches publicitaires et de mass médias (presse écrite et audiovisuelle). Pour notre cas et dans ce travail, nous nous intéresserons aux créations faites par les journalistes et aux néologismes diffusés dans et par les journaux. (ETTOU NAIMA, 2012)

Nous avons choisi la langue du journaliste parce que « *la langue écrite, surtout la langue du journaliste, joue un rôle important dans la reprise de l'activité suffixale. Le journaliste écrit vite ; il a besoin de précision, il évite d'instinct les périphrases ; le suffixe lui vient naturellement sous la plume pour exprimer des rapports (Hervéisme, ovationovationner). (...) C'est lui qui a souvent créé et surtout vulgarisé- dans presque toute l'Europe- les dérivés des mots composés* ». DAUZAT Albert, *Tableau de la langue française : origine-évolution-structure actuelle*, petite bibliothèque Payot, 19.

Chapitre 1

Cadre conceptuel et généralités

Le contact de langues suppose le côtoiement au sein d'un espace géographique déterminé de deux ou de plusieurs langues divergentes, ce côtoiement suscite la contamination de ces langues-ci et implique, de ce fait des conséquences sur le plan linguistique, sociolinguistique et culturel. Justement le plurilinguisme se manifeste dans la société algérienne comme une réalité inévitable, de ce fait avant de parler de la créativité effectuée par des journalistes (qui sont des locuteurs algériens), il nous semble intéressant de donner quelques informations sur l'espace linguistique dans lequel à évolué le français pratiqué en Algérie.

1-Le paysage linguistique en Algérie

Pendant plusieurs siècles, l'Algérie fut l'objet de plusieurs occupations. Elle a, entre autres, connu les invasions des Arabes, des Turcs, des Romains, des Espagnols et enfin des Français. Ces occupations et ces rencontres ont non seulement fait de l'Algérie un lieu de rencontre de cultures diverses, mais elles ont aussi favorisé les cohabitations de plusieurs langues.

Plusieurs et différentes langues coexistent en Algérie. La colonisation, les invasions, les mouvements de population expliquent leur usage sur le sol algérien. Les algériens utilisent ces langues pour leur besoin de communication. D'une part, les langues nationales et l'arabe classique comme langue officielle le berbère comme langue maternelle et d'autre part, les langues étrangères (le français, l'anglais...etc.)

Les statuts des langues présentes en Algérie sont différents. L'arabe standard et le *berbère* constituent les langues nationales, Le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues étrangères. L'arabe classique, quant à lui, est la seule langue officielle du pays. En effet, une langue nationale est « la langue d'une entité politique, sociale et culturelle ; toutes les langues d'un pays, parlées comme langues maternelles par les natifs » (Garabaghi, 2014). Elle a pour vocation de montrer son appartenance à une communauté, à une nation donnée. C'est un élément essentiel pour la cohésion sociale et pour l'identité nationale. En Algérie, l'arabe algérien et le berbère sont les langues nationales, c'est-à-dire les langues maternelles de groupes ethniques.

Une langue officielle est souvent la langue du colonisateur, c'est aussi la langue utilisée dans le cadre des activités officielles (Garabaghi, 2014), mais ce n'est pas le

cas ici, En Algérie, le français est langue du colonisateur le plus récent, n'est pas la langue officielle mais c'est plutôt l'arabe classique qui est la langue officielle. Le français est enseigné dans les écoles, et c'est aussi la langue de l'administration. Le statut du français est, en principe, réduit à celui d'une langue étrangère. Les contacts entre les langues occidentales et orientales enrichissent et contribuent à la diversité linguistique algérienne.

1.2-Les domaines de manifestation du français en Algérie

En outre l'arabe qui engendre plusieurs dialectes et la langue amazighe qui varie selon les régions algériennes, le français aussi à joué un rôle important dans l'enrichissement du paysage linguistique algérien, non seulement comme une langue étrangère et secondaire, mais parce qu'elle se manifeste sous deux registres si nous autorisons de les qualifier comme suit : l'un est très soutenu qui essaye de se rapprocher du français standard, réservé typiquement au domaines administratifs, politico-économique ainsi qu'au domaine du savoir dans ses différents niveaux. Notamment celui des études supérieures et de la recherche scientifique qui a un langage spécialisé. L'autre est inférieur par rapport au premier et plus utilisable au milieu familial entre amis et camarades. Donc il se manifeste beaucoup plus oralement, mais aussi à l'état écrit dans les productions des romanciers algériens qui écrivent dans le cadre de la littérature algérienne de l'expression française. Il en est de même pour la presse écrite de l'expression française qui est un champ de la créativité lexicale. Cette création est due à l'incapacité du français standard de véhiculer les réalités de la société algérienne, car les frontières qui séparent la culture française et la culture locale algérienne sont extrêmement immenses. C'est ainsi que le français local est devenu très exploité dans le journal qui s'est toujours voulu le défenseur des idées de l'homme dont il a été toujours porte-parole.

1.3-Les écrits journalistiques et chroniques

Toute presse écrite reflète l'usage réel de la langue des locuteurs auxquels elle s'adresse, cependant certains articles ne peuvent pas être, constamment, inscrit dans l'actualité, parce que les sujets qu'ils traitent sont, plutôt liées à l'actualité des lecteurs, à leurs problèmes quotidiens, c'est surtout les cas des chroniques dans lesquelles le

journaliste souligne sa proximité avec les lecteurs en abordant des thèmes qui les intéressent et qui sont en rapport avec leur soucis. Au niveau de la langue, c'est tout à fait différent ; la presse écrite, très féconde en néologismes, permet d'accéder à un lexique constamment remis à jour, les journalistes recourent à la création lexicale parce que comme en témoignent les propos de HOUDEBINE : « *la langue est cet indice qui fait signe de leur contemporanéité aux autres* ». On peut donc dire que, si les sujets abordés dans les chroniques ne sont pas nécessairement d'actualité, le recours à l'innovation lexicale peut être néanmoins, le moyen linguistique qui donne aux journalistes la possibilité d'être actuels.

2-Au tour de La créativité lexicale

La créativité lexicale se définit comme étant un phénomène linguistique de création de nouveaux mots, et les employer dans une langue donnée.

Selon L. Guilbert l'un des théoriciens ayant présenté une des thèses les plus éclairantes à ce sujet, « la néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluse dans le système lexical ». (L. Guilbert, 1976 : 127). Guilbert se situe dans le cadre de la grammaire générative traditionnelle, considère la néologie comme étant la création, à partir des règles déjà définies par un système, de nouvelles formes linguistiques.

Le processus de la créativité lexicale est un facteur très important dans le renouvellement et l'enrichissement d'une langue, comme le confirme Marie-Françoise MORTUREUX « *mais le lexique des langues naturelles contient des règles qui assurent l'enrichissement permanent, en fonction des besoins de la société, du stock des mots disponibles. C'est la « créativité lexicale ». Celle-ci gère, en quelque sorte, l'adaptation du lexique à l'histoire de la communauté linguistique* ». (MORTUREUX M.F, 2001 : 24)

La créativité d'après J.DUBOIS n'est pas forcément le fait de créer une nouvelle situation d'intégration morphosyntaxique qui n'a jamais été appliquée auparavant. Cette définition se rapproche un petit peu de ce que les linguistes ont nommé plus tard le glissement sémantique. A travers cet acte linguistique se crée une nouvelle situation

d'emploi d'un mot en cherchant un sens métaphorique et parfois, même, péjoratif. (DUBOIT J, 1994, P : 315).

La créativité lexicale vient comme une suite logique d'un besoin d'exprimer des réalités nouvelles, et puis le recours à la création des nouvelles lexies, répond au nouveau besoin de la communication. Donc, la créativité lexicale est l'un des caractères scientifique de toute langue vivante qui se nourrie du lexique des autres langues.

2.1-Définition de la néologie lexicale

D'un point de vue étymologique, il est important de signaler que la notion de la néologie vient du grec « neos » qui signifie nouveau et « logos » qui a le sens de notion ou mot. Le concept de nouveauté selon Jean-François SABLAYROLLES est exprimé concurremment en grec ancien par *Kainos* et *neos*. Ce dernier mot a comme sens premier « jeune » mais le sens dérivé de « récent » est bien attesté pour qualifier des objets de tous types. (SABLAYROLLES j-f, 2000 : 22).

En fait, la néologie est la production de nouvelles lexies, soit par l'apparition d'une nouvelle forme, soit par apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant. La néologie est considérée comme le principal moteur de l'évolution et l'enrichissement mutuel du lexique d'une langue.

Ainsi que, L.Guilbert définit la néologie «*par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production inclus dans le système lexicale* ». (Guilbert L, 1976, P : 127).

Dans cette perspective, la néologie est le fait de former et de créer des nouveaux mots à partir d'un ensemble de procédés qui sont bien inclus dans le système linguistique.

Redouan Salah –Eddin la décrit dans son étude intitulée « le processus néologique dans la presse écrite marocaine de langue française » « *un fait spécifique lexical et lorsque le changement affecte un autre domaine de la grammaire, il n'est jamais analysé en terme néologique* ». (SALAH-EDDINE. Redouane, ,1995.P : 214).

La définition de la néologie peut se résumer d'après Marie-Françoise MORTUREUX dans : « *l'ensemble des procédés de formation de mots nouveaux* ».

Toujours dans le même sens nous retenons la définition suivante qui soutient que la néologie est le processus par lequel s'élabore l'émergence d'un néologisme qui est un aspect particulier de l'acte de nommer c'est-à-dire que la néologie est le mécanisme formé d'un ensemble de procédés, qui sert à fabriquer et à former de nouveaux mots dits les néologismes et qui se définissent comme des unités lexicales nouvellement créées. Donc et suite à ce qui a été dit plus haut, nous pensons pouvoir résumer le tout dans la relation qui relie le mode de formation et son résultat. Ceci par le fait que nous avons à faire à un procédé qui est la néologie et son produit qui est le néologisme. En effet, le néologisme est l'unité lexicale nouvelle ; tandis que la néologie postule un système. Cet ensemble de règles et de conditions gèrent la création et l'insertion de ces unités nouvelles dans une suite de mots plus ou moins langue. (MORTUREUX M.F, 2001, P : 115).

2.1.1-Typologie de la néologie lexicale

Malgré la diversité des typologies existantes, il est plus ou moins admis que néologismes et font appel aux mêmes procédés de formation que les néologues repartissent généralement en deux grands groupes qui recouvrent, à leur tour, d'autres sous-types :

1- néologie formelle;

2- néologie sémantique ;

2.1.1.1-La néologie formelle

Dites aussi néologies de forme ou morphologique. Former un mot par la néologie formelle, c'est -tout simplement- créer un nouveau signe, par l'association d'un nouveau signifié à un nouveau signifiant.

Jean-François SABLAYROLLES, *note que* « *c'est à quoi songent prioritairement ceux qui traitent de nouveauté lexicale au niveau du mot, c'est ce que l'on appelle la néologie formelle : l'apparition de mots qui n'existaient pas dans un état antérieur de la langue et qui sont obtenus, pour la plupart, par dérivation ou composition* ». (SABLAYROLLES J-F, 2000, P : 150)

2.1.1.2-La néologie sémantique

Elle se définit comme étant la création de nouveaux mots par l'adjonction d'une nouvelle acception à une dénomination déjà existant. Selon Marie-Françoise MORTUREUX, « *la néologie sémantique crée une nouvelle pour un mot existant ; elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème* ». (MORTUREUX M.F, 2001, P : 117)

Dans cette définition, la néologie sémantique est l'attribution d'une nouvelle signification à un signifiant déjà existant dans une langue, qu'elle soit une conception nouvelle ou déjà exprimée antérieurement par un autre signifiant.

Ainsi que pour Jean-François SABLAYROLLES la néologie sémantique atteste une nouvelle signification pour le mot formé mais, sans toucher à son signifiant « *on parle de la néologie sémantique pour les mots qui acquièrent un nouveau signifié alors que leur signifiant ne change pas* » (SABLAYROLLES J-F, 2000 P : 226).

Elle porte aussi le nom de néologie de sens. Ce mode a comme premier intérêt la création d'une nouvelle acception pour un mot existant. Elle prend sa source dans les figures du discours, en particulier les métaphores.

2.2-Le néologisme

Les néologismes sont des mots nouvellement créés, utilisés dans la langue par voie de communication et pour enrichir son lexique.

Selon Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GASPIN, Christian MARCCELESI et Jean-Pierre MEVEL déclare que « le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnement dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisé antérieurement ». (DUBOIS J, 1994, P : 322). Donc dans ce sens l'unité lexicale est créée pour être considéré comme un néologisme.

A son tour le petit Larousse illustré 1998 définit le néologisme « comme le mot ou expression récente ou d'emprunt récent, acception nouvelle d'un mot ou d'une expression existant déjà dans la langue ».

Le néologisme est certes un phénomène et produit linguistique, mais son accueil fut, par sa nature et sa fonction sociale, différemment apprécié à travers le temps. (BOUZIDI Boubker, 2010).

La formation des néologismes n'est pas une opération purement linguistique, mais elle est à la fois un phénomène de langue et de société.

2.3-Définition des deux notions lexique et lexie

La langue comme un système de signe, propre à une communauté d'individus on ne peut pas la séparer de son appartenance, la langue n'est pas un système figé, mais elle s'évolue en fonction des contraintes sociale.

2.3.1-Le lexique

Le lexique se définit comme un ensemble de mots et d'expressions utiles par un groupe social afin d'assurer la discussions entre eux.

D'après Alise LEHMANN & Françoise MARTIN-BERTHET, le lexique constitue « *l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est séparé en sous ensemble, selon certain nombre de variable ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue* ». (LEHMANN A & MARTIN-BERTHET F, 2005, p : 4). Dans cette définition nous pouvons dire que le lexique est un ensemble de mots qui forme un vocabulaire d'une langue.

Donc le lexique n'est pas fixé, mais il change et transforme par rapport aux évolutions des sociétés.

2.3.2-La lexie

La lexie est définie comme étant un élément unitaire du lexique, autrement dit l'unité du fonctionnement globale du discours. Auquel elle se distingue de l'unité de la langue.

La lexie selon Jean Françoise SABLAYROLLES, sont des unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples.

Donc la lexie peut être une lexie simple, indécomposable (morphème) comme elle peut être un mot composé qui comporte plusieurs mots.

3-Les procédés de formation des néologismes

La création de nouvelles unités lexicales se fait par le recours, conscient ou inconscient aux procédés de formations lexicales pour répondre à un besoin d'expression des réalités nouvelles.

3.1-L'emprunt : définition et typologie

3.1.1-Définition de l'emprunt :

Plusieurs linguistes se sont intéressés à l'emprunt et à son étude et proposent des définitions plus détaillées et plus pointues afin de ce phénomène linguistique en plein expansion.

L'emprunt est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues comme nous le rapporte Maurice Pergnier en affirmant que « *L'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers* ». (PERGNIER, M., 1989, p : 23)

Ainsi que Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane, MARCELLESI, Jean Baptiste MARCELLESI et Jean-Perre MEVEL, déclarent que L'emprunt se réalise dans la langue « Il y a un emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts ». Donc, l'emprunt est l'intégration d'unités lexicales appartenant à une langue étrangère dans le système linguistique de la langue d'accueil. (DUBOIS J.et al, 1994, P : 177.)

DUBOIS signale dans son dictionnaire de linguistique et des sciences du langage l'existence de deux types d'emprunts : **l'emprunt interne et l'emprunt externe.**

A)-L'emprunt interne :

Selon DUBOIS, on parlera d'emprunt interne « *quand le même phénomène se produit à l'intérieur d'une langue* ». Il ajoute en expliquant : « *Il peut avoir emprunt interne d'un domaine à l'autre (menu a été emprunté par l'informatique à la restauration), ou par passage d'une langue scientifique à la langue commune (complexe passe de la psychanalyse à la langue générale* ». (DUBOIS J, 1999, P : 177).

L.GUILBERT le qualifie d'un mouvement qui se manifeste entre des vocabulaires régionaux ou des vocabulaires professionnels et le vocabulaire général.

L'emprunt interne est aussi une lexie que la langue française emprunte aux autres pays francophones (par exemple : *binette, courriel*), d'une part. Comme il peut être une lexie empruntée aux dialectes provinciaux et régionaux.

B)-L'emprunt externe

On parlera d'emprunt externe lorsque des unités linguistiques émigrent ou passent d'une langue à une autre langue étrangère pour diverses raisons (proximité géographique, colonisation, relations commerciales, etc.). Dubois définit l'emprunt externe comme étant « *une autre façon d'envisager le phénomène d'extension du sens* ». (Dubois J, 1994, P : 177).

DUBOIS voit que l'emprunt regroupe à la fois les phénomènes internes et externes. Alors que nombres de linguistes, à l'instar de SABLAYROLLES voit dans l'emprunt un processus étranger à la langue française, il oppose ainsi les procédés de renouvellement propres à la langue française qu'il nomme *matrices internes*, d'une part, à un seul procédé de renouvellement qui n'est pas propre à la langue française qu'il nomme *matrice externe*, d'une autre part. Cette opposition réside dans le fait que les nouveautés ne sont pas produites par le système de la langue, mais sont importées à d'autres systèmes linguistiques. (SABLAYROLLES J-F, 2000, P : 174).

Ainsi que pour Louis GUILBERT, « *l'emprunt consiste dans l'introduction à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système et crée, du strict point de vue linguistique, une situation de rejet* ». Il continue son explication à propos de l'emprunt externe et interne : « *ce n'est pas le cas pour l'emprunt, dit interne, qui consiste le plus souvent en une simple translation sémantique* ». (GUILBERT L, 1975, P : 90).

3.2-Les types de l'emprunt

L'emprunt est certes le passage d'un terme, beaucoup plus sa forme, d'une langue à une autre langue. En effet on peut distinguer deux types d'emprunt : l'emprunt lexical et l'emprunt sémantique.

3.2.1-L'emprunt lexical

La lexie est intégralement transférée. La forme et le sens de la lexie ou du mot sont empruntés. L'emprunt lexical porte essentiellement sur la lexie, dans sa relation sens-forme.

La lexie garde la même graphie et le même sens, mais elle subit des modifications importantes sur le plan phonétique. En effet, la langue emprunteuse (ou langue cible) adapte le mot emprunté en y apportant des modifications en ce qui concerne la forme que le sens de l'emprunt lexical.

3.2.2-L'emprunt sémantique

C'est le fait d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et de l'ajouter au sens d'un mot existant.

La façon dont l'emprunt sémantique pénètre dans une langue est très différente de celle de l'emprunt formel, puisque dans la plupart des cas, il s'agit d'une contamination inconsciente, d'une interférence entre les deux langues pratiquées par les locuteurs. Comme il peut, dans d'autres cas, s'agir d'un emprunt sémantique conscient. Par exemple : le mot *souris*, auquel on a attribué le sens anglais d'*appareil (boîtier) muni d'une ou plusieurs touches, connecté à un ordinateur, qui permet lorsqu'on le déplace sur une surface plane d'imprimer un mouvement au curseur sur l'écran et, lorsqu'on appuie sur une touche, de donner une instruction*. (Dictionnaire électronique *Le Grand Robert*).

3.3-Le xénisme

Le xénisme est aussi considéré comme la première phase de l'emprunt. Le xénisme est toujours mentionné de façon antonymique et en italique, c'est-à-dire qu'il est paraphrasé et *mentionné comme appartenant à une autre langue. Il ne possède qu'un « fantôme de signifié » et se trouve utilisé comme renvoyant à une réalité étrangère.*

Louis GUILBERT, dans son ouvrage intitulé *la créativité lexicale*, parle du xénisme comme étant *des réalités qui n'ont pas de correspondant dans la langue du locuteur français*. Pour lui, les xénismes *sont volontairement intégrés par lui (locuteur) à son élocution comme témoins du cadre étranger*. (GAUDIN. F & GUESPIN. L, 2002, p : 296).

3.4-Le calque :

Selon GAUDIN et GUESPIN, *on parle de calque lorsque des locuteurs utilisent, dans une langue cible, un signifiant qui existe en lui attribuant un signifié nouveau,*

par emprunt d'une valeur sémantique présente dans une langue source, ou quand un signe emprunté est intégré formellement par une traduction littérale. Il y a alors transposition d'un mot ou d'une construction d'une langue dans une autre, par traduction. Par exemple, le mot français gratte-ciel est le résultat d'une traduction mot à mot du terme anglo-américain skyscraper. GAUDIN.F & GUESPIN.L, 2002, p : 298).

3.4.1-Calque formel :

Appelé aussi *calque morphologique*. (Terme forgé par SABLLEYROLLES). Pour SABLLEYROLLES, ce type d'emprunt n'est identifiable que si l'on connaît la lexie étrangère d'origine, qui lui est antérieure, sur laquelle elle a été modelée. Pour lui il s'agit pour ce type d'emprunt, *d'une francisation d'une lexie étrangère, dont on garde la structure ou l'image. Il consiste en la traduction littérale d'expressions étrangères ; les signes sont nouveaux, mais formés d'éléments préexistants.* (GAUDIN.F et GUESPIN.L. 2002, p : 298)

3.4.2-Calque sémantique

Le calque sémantique consiste à emprunter des sens nouveaux pour un signifiant préexistant. Par exemple (*Loc.cit*), la langue française n'a pas emprunté le verbe anglais « *to realize* », par contre, elle a décalqué le sens de ce verbe « *se rendre compte avec précision, exactitude* ».

D'après GAUDIN et GUESPIN, le calque sémantique relève de la néologie sémantique. D'ailleurs, de nombreux auteurs, à l'instar et à la suite d'Antoine MEILLET, parlent pour les calques sémantiques d'emprunts sémantiques. (GAUDIN.F et GUESPIN. L., 2002, p : 298).

3.5-La dérivation : définition et typologie

La formation d'un mot par le processus dérivationnel peut assurer une relation entre deux mots. L'un des composants de la notion dérivée est primitif, car il fonctionne comme une base qui subit l'acte du mode dérivationnel, le second est le dérivé qui est le résultat final. Il est à noter que le mot dérivé peut servir aux autres procédés de la formation de mots.

3.5.1-Définition de la dérivation

Un mot dérivé peut être formé à l'aide d'un préfixe (dé-faire, re-faire), d'un suffixe (passiv-ité, ramass-age) ou de la combinaison d'un ou de plusieurs préfixes ou suffixes (ir-remplaç able, anti-constitution(n)-elle-ment). Ainsi l'affixation peut opérer aussi bien sur des bases simples que sur des bases déjà élargie par préfixation ou par suffixation. Elle peut aussi se faire à partir des mots d'origine étrangère, à partir des sigles ou même à partir des constructions syntaxiques entières :

Lat, celer (« rapide ») → célérité, accélérer, décélérer, accélération

Swing → swinguer (AINO NIKLAS-SALAMINEN, 1997, P : 50).

Ainsi que la dérivation se définit comme le « *le procédé de formation de mots construits par affixation ou composition* ». (MORTUREUX. M. F, Op.cit. P : 188) *Dite aussi néologie morphématique ou encore néologie par dérivation. Ce mode de formation de nouvelles lexies consiste tout simplement à créer des nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'affixes à une base issue de la langue cible ou encore d'une base empruntée.*

3.5.2-Les types de dérivation

La définition de la dérivation consiste qu'elle est le mode de formation de mots à partir d'autres en ajoutant éventuellement un ou plusieurs affixes.

3.5.2.1-La dérivation affixale

De sa part cette classe de dérivation engendre trois sous catégories distinguées comme le confirme Joëlle GARDES-TAMINE « *selon la place de l'affixe dérivationnel et le mode de combinaison avec la base, on distingue trois types de dérivation en français, la préfixation, la suffixation et le mode de formation parasynthétique* ». (GARDES-TAMINE J., 2005 P : 73). Donc on distingue trois types de dérivation, la dérivation préfixale, la dérivation suffixale, la dérivation parasynthétique.

A/La dérivation préfixale

A l'intérieur de la dérivation, la préfixation se caractérise par le fait que les affixes qu'elle emploie, les préfixes, sont toujours antéposés à la base: faire_dé-faire. (AINO NIKLAS-SALAMINEN, 2015, P : 57).

Ainsi que Jean-François SABLAYROLLES définit la dérivation préfixale come suit « *c'est l'ajout d'un affixe (morphème non libre) devant la base* ».

(SABLAYROLLES J-F., 2000, P : 216). L'ajout d'un préfixe se fait avant le radical ; à la gauche de la base non autonome.

B/La dérivation suffixale

La dérivation suffixale permet la création d'un nouveau mot par l'adjonction d'un suffixe à la fin d'un radical. Selon Jean-François SABLAYROLLES, la dérivation par suffixation, s'agit de l'ajout d'un affixe, élément non autonome, à la droite de la base. (SABLAYROLLES J-F, 2000 P : 217).

Selon Jean DUBOIS et François DUBOIS-CHARILIER la dérivation suffixale consiste « *dans l'optique des rapports entre lexique et grammaire on entend par dérivation suffixale un ensemble de procédures syntaxique aboutissant à constituer des formes lexicales à partir d'un radical, verbal, nominal ou adjectival et de suffixe* ». Donc, une nouvelle lexie se forme à partir de la dérivation suffixale en ajoutant un suffixe une base verbale, nominale ou adjectivale. (DUBOIS J & DUBOIS-CHARILIER F, 1999, P : 5).

C/ La dérivation parasynthétique

Ce mode de formation constitue un cas particulier d'affixation où le mot dérivé est obtenu par l'adjonction simultanée à une base d'un préfixe et d'un suffixe. Ainsi le verbe embourgeoiser est formé par l'antéposition du préfixe em- et la postposition du suffixe -er. Ce mode de formation n'est pas très fréquent et même rare. (AINO NIKLAS-SALAMINEN, 2015, P : 57).

3.5.2.2-La dérivation impropre

Appelé aussi conversion, ce type de dérivation consiste à assurer le passage d'un terme d'une catégorie grammaticale à une autre. Ce mode de formation ne peut pas être catégorisé comme type de la dérivation parce qu'il n'applique pas la démarche de cette dernière qui consiste et exige l'adjonction d'un affixe (suffixe/préfixe) à une base. comme le confirme Joëlle GARDES TAMINE « *La dérivation impropre est en fait improprement nommée, puisqu'elle n'a aucun caractère morphologique et constitue simplement à faire changer un mot de catégorie morphosyntaxique [...]. On l'appelle donc, à juste titre de plus en plus souvent conversion* ». (J, Op.cit.p : 75).

3.5.2.3-La dérivation inverse (régressive)

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long. Dans l'histoire du français, un grand nombre de **noms** ont été formés par suppression du suffixe verbale : Accorder_ accord ; couter_ coût. (AINO NIKLAS-SALMINEN, 2015, p :65).

Conformément à cette définition la dérivation inverse dite aussi régressive . Selon Jean-François SABLAYROLLES déclare que « *il arrive qu'une lexie nouvelle soit obtenue à partir d'une lexie existant, non pas l'ajout d'un élément mais par une suppression* ». (SABLAYROLLES J-F, 2000, P : 219).

3.6-La composition : définition et typologie

3.6.1-Définition de la composition

La composition peut être définie comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés. Certains linguistes ont tendance à définir comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister par ailleurs à l'état libre. Donc le mot composé est obligatoirement construit par deux ou plusieurs lexies autonomes, ce point a été traité avec plus de détail dans une définition empruntée à A.LEHMANN et F. MARTIN-BERTHET qui considèrent que :

« La composition est [...] une opération de construction, dont la caractéristique est d'assembler deux mots (ou plus) pour en faire un troisième, selon certains modèles. [...] on peut composer un nom avec un verbe et un nom, [...] avec deux noms, [...] avec deux noms reliés par une préposition [...] ». (A.LEHMANN et F. MARTIN-BERTHET, 2005, P : 177).

Il est important de faire remarquer, comme a cité SAIDA YOUSFI dans sa thèse de magistère que : comme pour les autres procédés de formation de nouvelles notions, de la relation étroite entre la composition et les autres modes de formation (emprunt, composition), car d'un coté un mot composé peut inclure un mot dérivé ou emprunté. De l'autre coté il est fort possible de dériver un mot composé. (SAIDA YOUSFI, 2009)

3.6.2-La typologie du mot composé

La construction d'un mot composé se fait par deux façons à travers les quels se distinguait les deux formes de ce procédé.

3.6.2.1-La composition savante

Contrairement à beaucoup d'autres langues qui forment leurs termes techniques et scientifiques nouveaux à partir d'éléments existant dans la langue, le français favorise la composition par emprunts aux langues anciennes. Dans ce cas, on parle de « **composition savante** ». Les composés savants sont souvent créés par la fusion des bases grecques ou latines qui ne constituent en général pas d'unités lexicales autonomes (sauf en cas d'abréviation, comme pour géo ou litho) : les éléments hémophilie de hémophilie (« maladie héréditaire se traduisant par une incapacité du sang à coaguler »). (AINO NIKLAS-SALMINEN, 2015, P : 80).

3.6.2.2-La composition populaire

Elle se fait par l'assemblage de bases entre elles de toutes les classes grammaticales (nom, verbe, adjectif) ; mais en conservant l'ordre qui structure les mots en français.

Sans se baser sur son type qui varie entre composition savante ou populaire, dans cette phase consacrée au mot composé nous nous intéressons à l'origine des composants ainsi qu'à leur distribution au sein du mot complexe. (AINO NIKOLAS-SALMINEN, 2015, P : 80).

4-Le processus d'intégration et d'adaptation des néologismes et des emprunts dans le discours journalistique francophone algérien

Le processus d'intégration des néologismes se définit comme un procédé d'assimilation des nouvelles unités lexicales dans le lexique d'une langue donnée. Ce processus est défini selon J DUBOIS comme « l'intégration selon quel est plus au moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tels qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B ; il ya toutefois généralement, même dans ce cas assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les proches de la langue A ». (DUBOIS J et alii, 1984, P : 189).

Ainsi que comme le confirme Khelladi Sid Ahmed dans son article « processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française »,

que dans le discours journalistique (algérien) on trouve beaucoup des néologismes et emprunts (mots emprunté à d'autres langues que le français, langue utilisés pour rédigés les chroniques) et la presse demeure le lieu privilégié d'intégration des emprunts lexicaux : « *dans la civilisation contemporaine, la voie d'emprunt la plus fréquente est la presse* ». (Guilbert, 1975, P : 96).

En effet le processus d'intégration des nouvelles lexies dans la langue emprunteuse consiste l'achèvement de processus néologique, l'intégration des néologismes se manifeste selon divers critères d'intégration dans le système linguistique de chaque langue.

4.1-L'intégration phonétique

Ce type d'intégration est considéré comme l'un des critères les plus pertinents puisque il se manifeste au niveau de l'articulation de chaque mot, en effet l'intégration phonétique déconcentre souvent la prononciation de l'interlocuteur qui se trouve souvent confronté à un problème d'ordre phonétique résultant de la cohabitation de deux de langues dans un même territoire géographique et la complexité des deux systèmes phonétiques, exemple la cohabitation de deux langues en Algérie le français et la langue maternelle l'arabe dialectal et puis la tache de l'algérien ici est donc de remplacer quelques sons par des sons plus proches exemple le son (ع) en arabe est remplacer par le son(a) en français.

4.2-L'intégration morphosyntaxique

Ce type d'intégration consiste à modifier le mot lors de son passage de la langue source vers la langue cible, afin de mieux s'adapter aux règles grammaticales de la langue d'accueil. Donc chaque langue a ses propres traits morphologiques et syntaxiques, puisque les langues ne comportent pas les mêmes systèmes linguistiques.

4.3-L'intégration sémantique

L'adaptation sémantique est une étape d'assimilation dans laquelle le mot emprunté dépend un nouvel sens et se retrouve appliqué à des notions qui ne sont pas identiques à celles désignées par la langue source.

4.4-Emprunts et leurs langues d'origines

Pendant plusieurs décennies la langue française a emprunté un nombre important de termes d'origines étrangères à différentes langues (mortes ou vivantes) à travers le monde, sous quelques soient les conditions historiques, économiques, politiques, religieuses ou autres. En ce qui concerne notre travail de recherche, nous n'allons pas évoquer toutes les langues auxquelles la langue française a recouru pour s'enrichir au cours de son histoire langagière (Albert DAUZAT, 1967).

Nous n'évoquerons dans cette partie que les cas rencontrés dans notre corpus.

4.4.1-L'emprunt à l'anglais

Les emprunts de l'anglais au français comme « mail », « internet », « parking » constituent une méthode de création tout à fait naturelle de néologismes.

Les emprunts étrangers venant de l'anglais sont appelés *anglicismes* chez les non spécialistes, or qu'on parle beaucoup plus de *Franglais* (Mot-valise utilisé par Etienne dans son essai *Parlez-vous franglais ?*, chez les linguistes. ETIEMBLE, se demandait en 1973 dans son ouvrage *Parlez-vous franglais*, s'il n'était pas temps de nommer ces anglicismes, franglais en formulant la question suivante : *faudra-t-il appeler bientôt franglais, ce français émaillé de vocables britanniques, que la mode actuelle nous impose ?* (ETIEMBLE R., 1973, p : 48).

4.4.2-Les anglicismes

Selon le dictionnaire *Le Grand Robert*, un anglicisme est défini comme étant une *façon de s'exprimer, tournure propre à la langue anglaise*.

BONNAFFE souligne dans son *dictionnaire étymologique et historique des anglicismes* que les anglicismes sont *des façons de parler empruntées à la langue anglaise et transportées dans notre langue* (HOLUBOVA Eva., 2008) c'est-à-dire la langue française.

4.4.3-L'emprunt à l'arabe

La langue française a aussi emprunté à la langue arabe un grand nombre de mots d'origine arabe, Les emprunts ont été faits à la langue arabe du Moyen Âge sans distinction géographique, mais c'est au temps de l'époque coloniale et de la conquête de l'Afrique du Nord que les emprunts arabes ont connu leur apogée. Le contact avec les populations autochtones tunisiennes, algériennes, marocaines et libyennes a fait passer des termes propres et spécifiques à ces populations dans la langue française. (YETTOU Naima P : 80).

4.4.3-Le phénomène d'algerianisme

KETHIRI notait à propos de ce français à particularités algériennes qu'il est *une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française* (KHETIRI Brahim., n°4- 2009 pp : 57-68).

L'*algerianisme* est donc, selon le DARRADJI.Y un mode d'expression ou un usage du lexique de la langue française, qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique algérienne à propos d'un écart référentiel.

Chapitre 2

Les particularités lexicales du français en Algérie étude lexico-sémantique

Dans ce chapitre, portant sur les particularités lexicales du français en Algérie étude lexico-sémantique des néologismes, constituant la partie pratique, nous allons nous consacrer à l'analyse d'un corpus qui se compose de la créativité lexicale relevés dans un journal francophone algérien le « *Quotidien d'Oran* ». Outre les néologismes et emprunts collectés seront analysés au niveau de la forme et du sens.

Avant de nous lancer dans l'analyse des lexies (mots, expressions et phrases), nous avons estimé qu'il était utile de définir et de présenter les disciplines qui vont concourir à l'analyse des néologismes.

1-Autour de la lexico-sémantique

Discipline récente et branche de la linguistique, *conçue comme étude scientifique des structures du lexique* (DUBOIS J. et al, 1999 : 281).

La lexicologie se définit comme l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants *de la langue*. Elle étudie non seulement tous les mots attestés d'une langue, mais aussi tous les mots potentiellement « attestable ». La lexicologie se distingue nettement de la lexicographie, qui est l'étude de la confection des dictionnaires (*Gaudinet Guespin, 2002 :7*).

Pour ce qui est de la sémantique, elle se définit toujours par rapport à son objet d'étude qu'est le *sens*.

Une étude ou une analyse lexico-sémantique consiste à rapprocher deux disciplines dont on peut dire qu'elles sont inhérentes à l'étude du lexique, qui peut être envisagée sous différents angles : la forme (morphologie), le sens (sémantique) et la distribution (syntaxe).

2-Présentation du corpus

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué d'un ensemble des néologismes relevés dans un journal francophone algérien : *Le Quotidien D'Oran*. Nous avons donc analysé un usage réel et actuel du français écrit en Algérie à partir de l'observation détaillée des deux chroniques de ce quotidien pendant 3

mois ,relevé dans cet organe de presse les faits lexicaux traduisent l'usage particulier de la langue française et sa diversité. Nous nous sommes intéressées plus précisément aux lexies néologiques extraites des chroniques :*Tranche de Vie* et *Raina Raikoum*.

2.1-Présentation du journal Le Quotidien D'Oran

Notre travail de recherche, relatif à l'analyse des néologismes émergeant dans le discours journalistique, se concentre sur un corpus de deux chroniques paraissant dans le journal *Le Quotidien D'Oran*.

"Le Quotidien d'Oran" est un quotidien d'information francophone implanté à Oran en 1994 par Mohamed Abdou BENABBOU président et directeur général de la publication, déclare en décrivant les conditions de l'émergence de ce journal :

« Le premier numéro est paru le 1er janvier 1994. Fondé par un groupe de citoyens, sa nature juridique est particulière. Société par actions, ses actionnaires sont au nombre de 87 détenteurs chacun d'une à dix actions. Aucun actionnaire n'a plus de dix actions. Leurs profils vont du petit fonctionnaire à l'industriel et j'ai veillé en tant qu'élément centralisateur à ce que leurs colorations politiques soient les plus larges possibles. Leurs origines géographiques et ethniques aussi .La notion de bénéfice est secondaire pour les actionnaires et j'ai tenu à ce que le personnel d'encadrement du journal soit non seulement actionnaire mais aussi membres du conseil d'administration ».(source :M.BENABOU, le directeur de la publication).

En 1997 le Quotidien d'Oran devient une édition nationale en gardant toujours le même nom. Il est tiré à 195 000 exemplaires par jour et imprimé à Oran, Alger et Constantine, ce qui lui permet une diffusion au niveau national.

Ce quotidien met à la disposition de ses lecteurs toutes les archives depuis janvier 2001 Deux versions, HTML et PDF, sont consultables sur le site internet du quotidien. Le journal contient environ trente-deux pages dans lesquelles sont traités des sujets différents d'une manière impartiale.

Ce quotidien privilégie l'analyse politique et le débat d'idées que ce soit pour les sujets nationaux ou étrangers, qui s'étalent, selon leur importance, au long de trente-deux pages. De plus, il y a d'autres sujets qui touchent différents domaines

de la vie et qui sont traités par des plumes renommées. Le Quotidien d'Oran rassemble dans son édition du jeudi les meilleures contributions des intellectuels et journalistes.

2.2-Qu'est ce qu'une chronique?

Les chroniques sont un journal d'époque qui porte la trace de leur âge, car le lecteur des chroniques consultées hors leur champ temporel va sentir qu' : « *Elles manquent de mordant et perdent leur dose de dissidence. Comme des étincelles sur le feu de l'actualité l'on ne peut se prévaloir de les garder vivantes et non apprivoisées* ». (Daoud K ; 2002).

Autrement dit, tant qu'elles prennent de l'âge, elles perdent leur vivacité. Ceci dit, cette règle générale peut avoir des exceptions du fait que l'écoulement du temps souvent mais pas toujours les chroniques de respirer notamment celles qui correspondent aux grands événements.

Vivre dans la marge loin du bouillonnement des événements ne peut jamais être la politique d'un journaliste et notamment celle d'un chroniqueur qui s'est engagé pour le noble métier de dire avec honnêteté. Le chroniqueur est le porte-parole de son peuple.

Il analyse les enjeux de la politique qui règne en tentant de démasquer les grandes têtes qui se nourrissent de la souffrance du simple citoyen. Donc le devoir suprême des chroniques est d'éveiller et de sensibiliser la population. Elles se veulent depuis toujours une invitation à la lucidité et l'évolution sur un système illégal qui continue d'exister depuis longtemps.

Le lecteur des chroniques remarquera sûrement qu'elles sont écrites dans un style unique et une langue, plus au moins, ironique. Cette manière moqueuse de traiter des sujets d'une valeur très importante fait « *rapparier le rire qui libère là où le sérieux des petites indépendances tue au nom du rite et du respect* ». (Idem). Donc le recours à l'ironie ce n'est qu'un moyen d'échapper à l'étouffement exercé. C'est une manière de dire non et de revendiquer son droit. En deux mots, le ton ironique de ces chroniques s'oppose au sérieux de leur contenu.

2.3-Tranche de vie écrite par un algérien surnommé El-Guellil

Dans la treizième page du journal, nous rencontrons le deuxième échantillon des chroniques publiées sous la rubrique de location "Tranche de vie". En dessous de laquelle apparaît le pseudonyme de l'auteur "El-Guellil" qui reflète la critique situation économique partagée par la majorité du peuple algérien. Avec la même police réservée aux chroniques ainsi qu'aux éditoriaux et les analyses, se manifestent ces composantes du deuxième échantillon. En réalité la locution nominale "tranche de vie" n'est pas inventée par l'auteur de ces chroniques car cette structure existe dans le dictionnaire de langue française et qui se définit comme la description réaliste et fidèle et comme photographiée sur vif de la vie quotidienne donc ces écrits reflètent la vie de tous les jours.(YOUSFLS,2009).

"Tranche de vie" traite des sujets qui correspondent à la vie de la société algérienne en accordant, bien entendu, un titre très significatif et dans la plus part du temps péjoratif à chacune de ces tranches. Cet intitulé est dans la totalité des cas est accompagné par un dessin caricatural (soussigné) assez représentatif de la situation traitée. Concernant ce chroniqueur et ses écrits nous n'avons pu récolter aucun avis même défavorable. Seules ces deux lignes qui témoignent sur ces productions et leur rédacteur comme suit : « *"El Guellil" est un journaliste au quotidien d'Oran, qui écrit "tranche de vie. Guellil en arabe veut dire : pauvre, malheureux, sous-estimé, et indigent* ». (Quotidien d'Oran).

Pour ce qui est du style des chroniques tranchées du quotidien algérien, nous avons remarqué une grande simplicité dans la langue utilisée, mais ceci n'a pas empêché qu'elles soient porteuses de sens et transformatrice du message voulu.

2.4-La chronique «Raina Raikoum »

Ce titre chroniquement manifesté, apparaissant dans la partie supérieure de l'article est suivi, en dessous, par le nom (souligné) des chroniqueurs « kamel guerroua », «ahmed farrah », « mouhamed salah », « hamid dahmani », « abdelkrim zerzouri ». Raina Raikoum occupe un espace capable à s'élargir selon l'importance du sujet et de la valeur du message qu'on voulait transmettre.

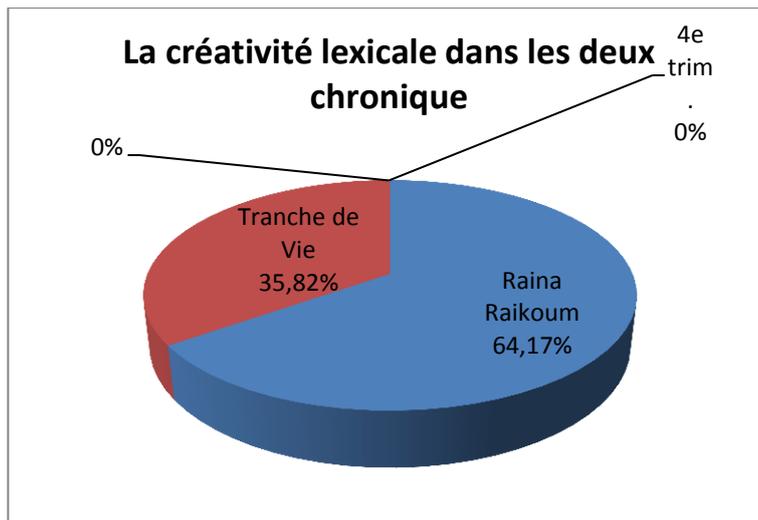


Figure 1

2.5-Méthodologie de la collecte du corpus

Toute recherche sur les néologismes doit s'assigner une méthodologie indispensable lors de la constitution d'un corpus.

Pour notre cas, nous avons fait exprès de choisir un journal quotidien, pour l'établissement d'un corpus assez large ; chose qui aurait été impossible si nous avions choisi une revue scientifique ou technique, par exemple, où l'on aurait affaire uniquement à des terminologies de spécialités ou technolectes.

Durant cette étape de la recherche, nous nous sommes assigné les tâches suivantes :

- Nous avons téléchargé le journal le quotidien d'Oran sur son site officiel : www.lequotidien-oran.com; sur une période qui s'étale du 01/08/2016 jusqu'au 31/10/2016.
- Ensuite, nous avons dressé un tableau pour nous faciliter la collecte et l'organisation des néologismes qui sont consultables en annexes. Nous nous sommes intéressés à deux chroniques : *Raina Raikoum* et *Tranche de Vie*, que nous avons lue une première fois, tout en y cherchant les mots que nous avions suspectés néologiques
- Puis, nous avons procédé à la vérification des néologismes en consultant un corpus d'exclusion, internet et autres supports.

- En fin, nous avons séparé les créativités lexicales des emprunts et nous avons dressé la liste finale contenant les lexies néologiques, constituant notre corpus d'analyse.
- Entreprendre l'étude et l'analyse des néologismes en se rapportant à la partie théorique(chapitre 1) et aux données préalablement citées.
- En ce qui concerne la signification des néologismes et des emprunts de notre corpus ; nous nous sommes référés à quelques dictionnaires : le dictionnaire des mots français d'origine arabe préface de Assiadjebar, et dictionnaire français livio¹.

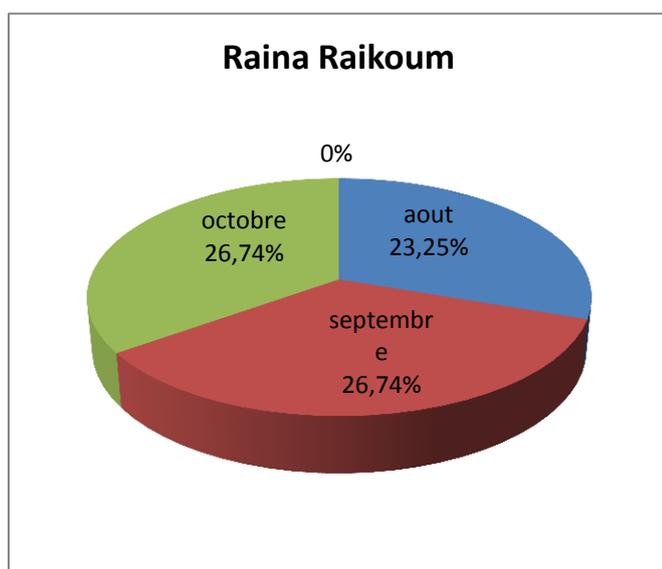


Figure 2

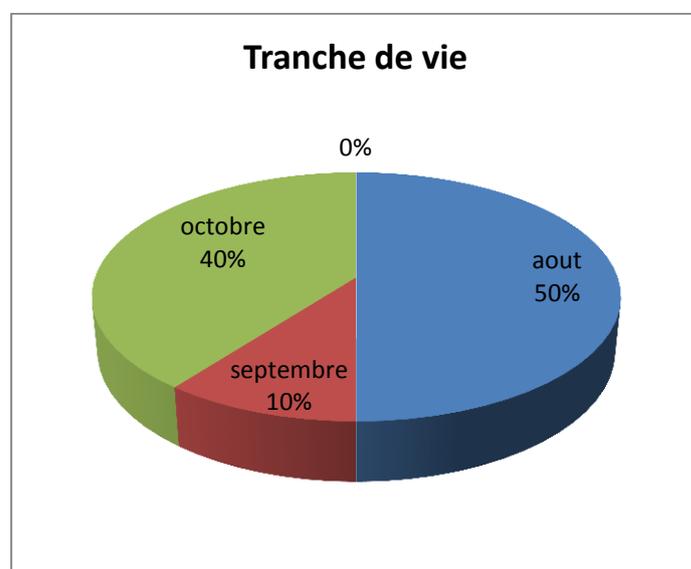


Figure 3

3-Présentation du corpus d'analyse

3.1-Liste des lexies parues dans la chronique « Raina Raikoum »

mois d'aout	mois de septembre	Mois d'octobre
Les walis	Dar	Maarifa
Zerda	Passes-droite	Black-out
Parck	Smasri	Toubib
Les fetwas	projihad	Tiwizi

¹ Voir les références de ces deux dictionnaires dans la liste bibliographique.

Gachis	takrimates	Arc-bouté
Burkini	Marquez-y	Hadj
dinariste	El khedamines	Waters
Off-shore	Likées	Sahel
Play boys	Proche-Orient	Les grévistes
gandoura	Souffre-douleur	Falakas
Parkings	Taka'chouf	Baraka
Chkara	El ilm	Non-voilées
Bled	Hadith	Parkingeurs
Mahgorines	Raha	N'ya
Halal	Flen	Aarch
Parkingeurs	T'ma	Starting Blok
El maana	Zkara	Anti-destin
Sittingbull	victimisation	Fitna
Salamelecs	harraga	Le wahabisme
boutaflikisme	t'maikheser t'ba	Sourates
	t'ba	Ex-importance
	Hada ma helbet el begra	Douar
	Goudem la techriedarechrieljar	Anti-hijab

3.2-La liste des lexies parut dans la chronique « Tranche de Vie »

Mois d'aout	Mois de septembre	Mois d'octobre
Bled	le barman	Inchalah
Henné	Salafisme	Le houkoumiste
Zakat	Une omra	La mistara
Halal	L'imam	Les mousafirines
Les marhabas	baathiste	La chicha
Hijab		Taxieurs

La darbouka		Ziara
El youm		Moujahid
Look		Chahid
Chicha		Douar
Poing-off		Mdina
Tbib		Le khir
Houma		Pickpocket
Le trig		Harki
Avant-gardiste		Dégoutage
La doula		Chibani
Guitone		Hadj
Zkara		Chikayattes
El mdina		Skayri
Les bas-places		
Les chkaras		
Une janaza		
Skayri		
Les mousafirines		

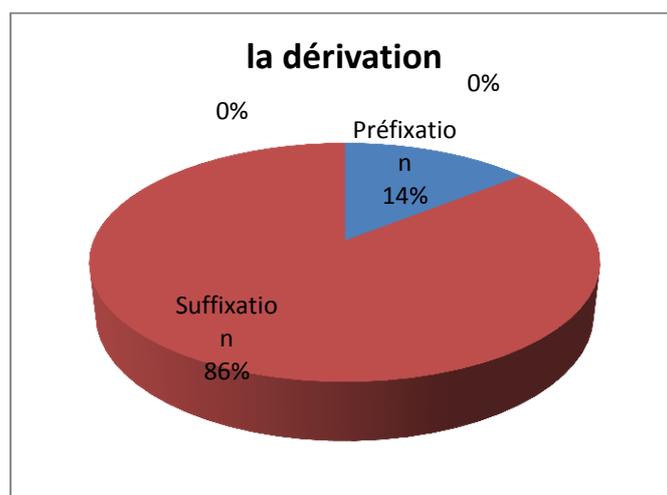


Figure 4

4-Analyse des procédés de créativité lexicale dans les deux chroniques

4.1-Les dérivés

La dérivation comme nous l'avons déjà définie est le fait de former un mot à l'aide d'un préfixe ou d'un suffixe ou par la combinaison de plusieurs suffixes ou préfixes pour créer de nouvelles unités lexicales. La dérivation est aussi définie par MORTUREUX comme un procédé de formation construit par affixation ou composition. La dérivation est donc un procédé d'enrichissement du lexique de la langue.

Dans le tableau suivant nous avons classé les mots dérivés selon leurs catégories et leurs bases de formation :

4.1.1-Les dérivés créés par préfixation

Mot Dérivé	Radic al	Préfi xe	Sens obtenu	Base du dérivé	Dérivatio n hybride	Catégorie grammatic ale
Prodjihad	Djihad	Pro	Celui qui soutient le djihad	arabe	+	Nom
Antihidjab	Hidjab	Anti	Qui s'oppose au hijab	arabe	+	Nom

D'après ce tableau nous avons constaté seulement deux mots dérivés formés par préfixation, ces mots sont les deux formés à partir d'une base arabe et d'un préfixe français, donc ce sont des dérivés hybrides .Si l'on prend l'exemple du mot « *antihijab* » qui est formé du préfixe « anti » qui veut dire opposant , et « *hijab* » qui est une tenue que les femmes musulmanes portent ,il se trouve que le mot « antihijab » qui veut dire personne qui s'oppose au hijab et qui exprime le rejet, est utilisé par le chroniqueur pour exprimer une réalité vécu(le conflit entre

les religions et les cultures occidentale et orientale) ainsi que pour enrichir son discours avec ces termes nouveaux. Par ailleurs, le mot « *projihad* » qui est formé d'un préfixe « *pro* » qui veut dire professionnel et d'une base arabe « *jihad* » qui veut dire guerre sainte des musulmans à fin de défendre l'islam. Donc le mot « *projihad* » qui veut dire ce qui soutien le jihad est crée par les chroniqueurs pour un besoin d'exprimer une certaine idée et afin de transmettre le message à un lectorat qui ont l'arabe standard comme langue officielle.

4.1.2-Les dérivés créés par suffixation

Mot dérivé	Radic al	Suffi xe	Sens obtenu	Base du dérivé	Dérivatio n hybride	Catégorie grammatica le
Parkingeurs	Parkin g	eur	personne travaillant au stationnement de voiture de façon informelle (algérien)	Anglais	+	Nom
Victimisati on	Victim e	Isatio n	Le fait de considérer quelqu'un en victime	français e	-	Nom

Wahabisme	Wahab	Isme	doctrine islamique issue du hanbalisme, fondé par mouhamed el-wahab (islam)	Arabe	+	Nom
Hitistes	Hit	Iste	Personne désœuvrée qui passe sa journée adossée à un mur	Arabe dialectale	+	Nom
Baâthistes	Islam	Iste	Individu partisan de l'islamisme	Arabe dialectale	+	Nom
Dégoutage	Dégout	Age	variante de dégout signifiant « ennui » (algérie)	française	-	Nom
Salafisme	Salaf	Isme	mouvement sunnite revendiqué	Arabe	+	Nom

			ant un retour à l'islam des origines, fondé sur le coran et la sunna. (islam)			
Chicayettes	Chicaya	Ette	Querelle Plainte	Arabe standard	+	Nom
Taxieurs	Taxi	Eur	conducteu r de taxi	Française	-	Nom
Houkoumiste s	Houkou ma	Iste	Les hommes du pouvoir	L'arabe standard	+	Nom
Boutéflikism es	boutéflik a	Isme	Relatif au président Bouteflika	L'arabe	+	Nom
Dinariste	Dinar	Iste	Relatif au Dinars	L'arabe standard	+	Nom

D'après l'analyse du tableau nous avons relevé 12 lexies dérivés qu'ils sont formés par suffixation à savoir les suffixes iste, isme, isation, age, ettes, eurs. Ainsi que nous avons remarqués que la majorité de ces mots dérivés sont des hybrides formés d'une base arabe et d'un suffixe français exemple le mot « *salafisme* » qui formé d'une base arabe « *salaf* » (سلف) et d'un suffixe français « *isme* ». En plus nous avons enregistrés des dérivés formés d'une base

anglaise et d'un suffixe français tel que le mot « pakingeurs » qui est formé d'une base anglaise « paking » et d'un suffixe français « eur ».

En ce qui concerne l'emploi des suffixes Yacine Derradji affirme dans son analyse « *l'emploi des suffixes iser, isme, iste, isation dans la procédure néologique du français en Algérie* », et selon son classement de la néologie par dérivation suffixale et son emploi par le locuteur algérien, ces suffixes peuvent avoir des significations différentes selon le contexte algérien.

Concernant, le suffixe *iste*, il est utilisé pour désigner le partisan d'un mouvement à l'image du mot « *baathistes* » utilisé dans la chronique Raina Raikoum du 25 /09/2016 « à quoi sert un ministre en algérie ? ».

Le suffixe « *isation* » est utilisé pour former des noms d'action. A titre d'exemple, le terme « victimisation » parut dans Raina Raikoum le 01/10/2016.

Le suffixe « *isme* » utilisé pour désigner le mouvement ou le parti « wahabisme » (Raina Raikoum le 05/10/2016).

Le suffixe « eurs » pour la formation des noms d'agent comme dans « parkingeurs » parut dans (Raina Rikoum le 22/10/2016), « taxieurs » dans (Tranche de Vie)

Donc nous pouvons dire que le locuteur algérien utilise les catégories de suffixe selon son besoin des classes de mots bien précises.

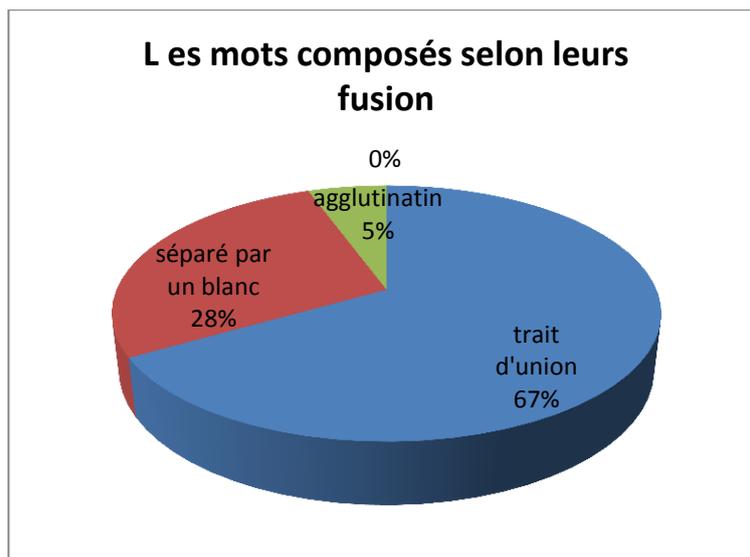


Figure 5

4.2-Les composés

La composition comme nous l'avons déjà mentionné auparavant est définie comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés. Cette juxtaposition est à l'origine de la création d'une unité lexicale complexe dite « mot composé », selon « Larousse dictionnaire de la linguistique » la composition « désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux même une autonomie dans la langue ».

Dans le tableau suivant nous allons exposer les mots composés relevés dans notre corpus :

Mot composé	Unité 1	Unité 2	Fusion des unités	Sens obtenu	Composition hybride	Catégorie grammaticale
Off-shore	Off	shore	Trait d'union	(anglicisme) extracôtier se trouvent en haute mer au large	-	Adj
Black-	blanc	Out	Trait	(anglicisme)		Nom

out	k		d'union	silence médiatique sur un sujet	-	
Arc- bouté	Arc	bout é	Trait d'union	(pronominal)(fi guré)(par extension)refus er le dialogue resté sur sa position	-	Verbe
Proche- orient	Pro che	orie nt	Trait d'union	Régime d'Asie comprenant les pays du sud et du bassin méditerranéen	-	Nom propre adj+n
Souffre - douleur	souff re	dou leur	Trait d'union	personne qui est continuellement l'objet des plaisanteries méchantes des mauvais traitements de ceux qui profitent de sa faiblesse	-	Nom

Playbo ys	Play	Boy	Agglutin ation	Homme riche est oisif qui se consacre aux	-	Nom
--------------	------	-----	-------------------	---	---	-----

				plaisirs et à la séduction .		
Poing- off	poing	Off	Trait d'union	Main fermée La main jusqu'à l'endroit on elle se joint au bras	-	Nom
Bas- placés	bas	Placés	Trait d'union	Situer à un niveau, mettre dans un lien inférieur	-	Adj
Pickp ocket	pick	Pocket	Trait d'union	Voleur ou voleuse à la tire	-	Nom
Non- voilée s	non	Voilées	Trait d'union	Femmes qui ne portent pas le voile	-	Nom

Air bag	Air	Bag	L'un à coté de l'autre	(anglicism e) Coussin gonflable		Nom
------------	-----	-----	------------------------------	---------------------------------------	--	-----

				de sécurité protégeant en cas de choc les usagers des véhicules qui sont équipés	+	
Vertsbacs	Arrière	Pensée	Trait d'union	Pensée que l'on tient secrète intention que l'on cache tandis qu'on en	+	Nom
Excadre	Ex	Cadre	Trait d'union	Ancien cadre	-	Nom
Eximportance	Ex	Importance	Trait d'union	Ce qui a perdu sa valeur	-	Nom
Anti-destin	Anti	Destin	Trait d'union	Contre le destin	-	Nom
Harraga-type	Harraga	Type	Trait d'union		+	Adj

Startin gblok	Startin g	Blok	Séparé par un	Blok de départ,		Locution nominale
---------------	-----------	------	---------------	-----------------	--	-------------------

			blanc	instrument fixé au sol sur lequel le coureur cal ses pieds au départ.	-	
Avant - gardist e	Avant	Gardiste	Tarit d'union	Qui est à l'avant- garde, en avance sur son temps, à la pointe du progrès ou du savoir	-	Adj

Commentaire

Les lexies composées dans notre corpus représentent un nombre important avec 18 mots avec un taux de 20,93%, et puis nous avons remarqué à travers l'analyse du tableau que la majorité des mots composés sont des anglicismes et formés avec des trait d'union, *tel que off-shore, blak-out*, etc. Ainsi que des mots composés formés des deux unités en langue française ; prenant comme exemple *arc-bouté, proche-orient...* etc.

Nous avons aussi remarqué que la majorité des lexies composées sont formés par un trait d'union avec un pourcentage de 67%. Prenant comme exemple *vert-back*, après on trouve les mots composés formés par unité séparé par un blanc avec un pourcentage de 28% exemple : *startingblok*, et en fin on trouve les néologismes formés en agglutinant la première unité à la deuxième unité avec un pourcentage de 5% comme l'exemple suivant : *playboys*.

Concernant la composition hybride nous avons pu recueillir un seul composé hybride : « haraga type » ou le composant est formé à partir de deux unités d'origines différentes ; arabe « harraga » et « type » française. L'assemblage de ces deux éléments sous cette distribution (base arabe +base française)sert à refléter une réalité crue de la société algérienne.

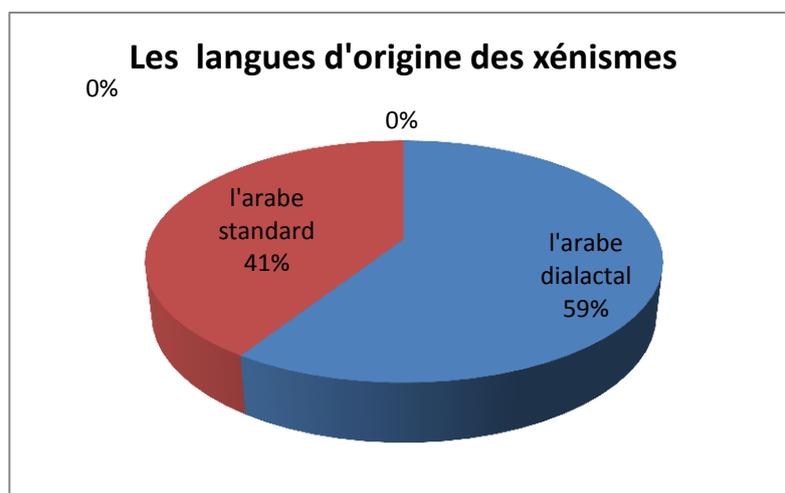


Figure 6

5-Étude des emprunts et des xénismes relevés des deux chroniques

5.1-xénisme

Le xénisme comme nous l'avons déjà définie dans le premier chapitre est le premier stade de l'emprunt, et comme le confirme Jean Dubois« *le xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère est désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue* ». (DUBOIS J, P : 177)

Ce qui permet d'identifier un xénisme ce sont les marques typographiques qui l'accompagnent dans son usage à l'image des majuscules, les parenthèses ,les guillemets, les italiques, l'écriture en gras.

Ajoutant à cela les marques linguistiques telles que les explications, les traductions et l'usage des équivalents de ces mots empruntés dans la langue cible.

Il est à signaler que l'utilisation des marques typographiques par les journalistes (chroniqueurs) ne signifie pas seulement la nouveauté du terme mais

aussi elles sont utilisées pour attirer l'attention du lecteur et l'avertir du caractère étranger du mot en usage.

Les xénismes collectés dans notre corpus contiennent différentes marques typographiques comme nous l'avons exposé dans le tableau suivant :

Liste des xénismes et leurs marques typographiques	Marques linguistiques employée et sens obtenu	Source	Catégorie grammaticale
« Bligha »	Sorte de chaussure	L'arabe dialectal	Nom
« Taka'chouf »	(austérité)	l'arabe dialectal	Nom
Flen	Quelqu'un	L'arabe dialectal	Nom
Tamaâ	Opportuniste	L'arabe dialectal	Adj
« Raha »	le repos	L'arabe standard	Nom
Zkara	Faire la tête	L'arabe dialectal	Nom
« el-ilm »	Le savoir	L'arabe standard	Nom
El khedamines	Les travailleurs	L'arabe dialectal	Nom
T' bâ	(la délicatesse)	L'arabe dialectal	Nom
« Smasri »	(courtier)	L'arabe dialectal	Adj
« Skayri »	(Saoulard)	l'arabe dialectal	Adj
Tijara	Commerce	l'arabe standard	Nom
Mahgorines	personnes ignorées	l'arabe dialectal	Adj
Ziara	Pèlerinage/visite	l'arabe standard	Nom
Les moussafirines	Les voyageurs	L'arabe standard	Nom
Houma	Quartier	L'arabe dialectal	Nom
el maarifa	Connaissances	l'arabe standard	Nom
une janaza	Entraînement	L'arabe standard	Nom
Tiwizi	Acte de solidarité	Le berbère	Nom

« El maana »	(L'institution à plusieurs sens)	l'arabe standard	Nom
Marquez-y	Central	L'arabe standard	Nom
la mistara	une règle, outil qui sert à souligner	L'arabe standard	Nom
Le trig	La route	L'arabe dialectal	Nom
« falakas »	(coups de bâton sur les mains et sur les cuises.	L'arabe dialectal	Nom

Commentaire

Dans l'ensemble des lexies collectées dans notre corpus, nous avons identifié 23 xénismes soit le pourcentage de 26,74%. D'après cette analyse nous avons remarqué que la majorité de ces emprunts sont issus de l'arabe dialectal avec un pourcentage de 59%. Pour ce qui est des 41% qui restent, ils sont issus de l'arabe standard (classique). Nous avons pu distinguer les xénismes des emprunts et des pérégrinismes, parce que les premiers sont accompagnés des marques typographiques, et linguistiques. Nous pouvons prendre l'exemple de « *taka'chouf* » (austérité) ; ce mot entre guillemets est pris de l'arabe algérien utilisé très récemment dans la presse écrite francophone algérienne qui est venu avec la crise économique en Algérie pour exprimer la stratégie adoptée par l'état algérien. Ce mot est suivi de son synonyme (austérité) mit entre parenthèses, le journaliste (chroniqueur) a utilisé ce terme par l'ironie.

Nous avons relevé aussi les mots « *smasri* » (*courtier*) et « *skayri* » (*saoulard*) qui sont utilisés avec les marques typographiques qui sont les guillemets et accompagnés des marques linguistiques qui sont leur sens d'équivalent mit entre parenthèses. Nous avons, tout de même, enregistré des mots qui sont utilisés seulement avec des guillemets sans explications tel que « *flen* » paru dans la chronique qui veut dire « *quelqu'un* » dans le langage algérien et utilisé par le

chroniqueur pour signifier quelqu'un de supérieur autrement dit, par valorisation. On trouve aussi le mot « raha » qui veut dire repos dans l'arabe standard. Donc nous pouvons dire que l'utilisation des marques typographiques par les journalistes est dans le but de marquer son caractère étranger.

Nous avons aussi enregistré des mots qui sont utilisés sans marques typographiques tel que « *mahgorines* », « *zkara* », « *les mousafirines* » etc. Ces mots sont rarement utilisés dans le discours journalistique algérien ; de ce fait leur emploi occasionnel signifie qu'il n'ont pas encore atteint le stade du xénisme. De ce fait, nous pouvons dire qu'ils sont considérés comme des pérégrinismes qui constituent le premier stade de l'emprunt.

En revanche, dans le corpus étudié nous avons relevé trois exemples que nous n'avons pas mentionnés dans le tableau ci-dessus ; il s'agit des proverbes algériens rédigés en caractères latin et accompagnés de leurs traductions en langue française mises entre parenthèses. Les voici :

1-« t'mâikheser t'bâ », (la convoitise gâche le naturel) dit le proverbe algérien. (Raina Raikoum le 26/09/2016).

2-« guoudem la techriedarechri el jar », (avant d'acheter la maison, il faut d'abord acheter le voisin) dit l'adage algérien (Raina Raikoum le 04/09/2016).

3-« hada ma helbete el begra », (c'est tout ce qu'a donné la traite de la vache) dit le dicton populaire algérien. (Raina Raikoum le 11/09/2016)

Nous tenons à signaler, dans ce cas, que le proverbe (1) et l'adage (2) ainsi que le dicton populaire (3) qui sont accompagnés d'explications sont considérés comme des xénismes.

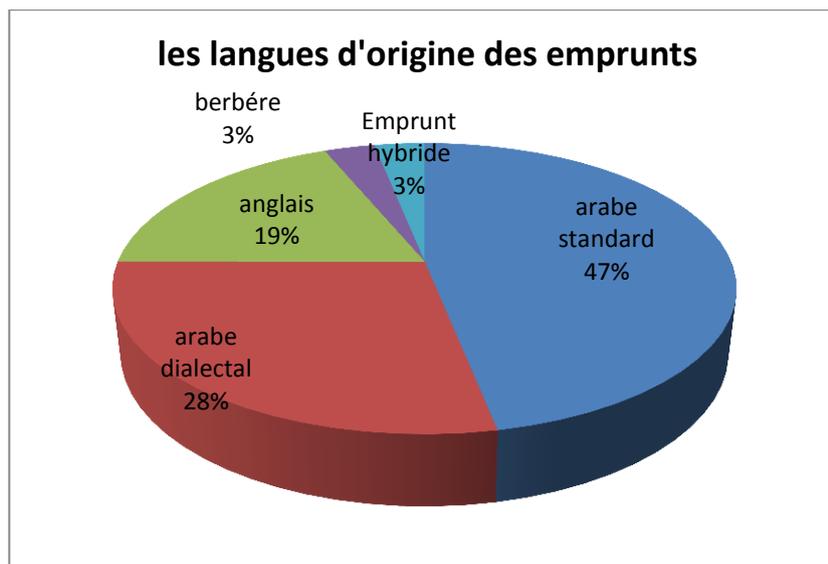


Figure 7

6- Les emprunts

L'emprunt qui porte une deuxième nomination celle de « néologie externe » est l'un des piliers sur lequel s'appuient toutes les variétés locales du français dans le monde entier, ainsi qu'en Algérie. En analysant le corpus mis à notre disposition, le rédacteur de la chronique se réfère à un vocabulaire externe pour refléter le plus fidèlement possible des réalités typiquement locales.

Le tableau ci-dessous représente tous les emprunts externes faits aux autres langues étrangères, il regroupe la liste des emprunts lexicaux :

Emprunts	types d'emprunt	Sens obtenu	Source d'emprunt	Type d'adaptation	Catégorie grammaticale
Fetwa	Lexical	Décret, avis juridique, donné par un savant en droit coranique, sur toute question relevant de la	L'arabe standard	Aucune	Nom

		vie et de la mort.			
Parkings	Lexical	Terrain ou aménagement destiné au stationnement des automobiles	L'anglais	Aucune	Nom
Harraga	Lexical	émigrant tentant de quitter leurs pays (algérie, maroc, tunisie)	L'arabe dialectal	Phonétique	Nom
Bled	Lexical	Pays, région autrefois au Maghreb désignée la campagne, l'intérieur des terres	L'arabe standard	Aucune	Nom
Gandoura	Lexical	Tunique sans manche d'origine berbère portée au maghreb	De la langue amazigh	Aucune	Nom
Zerda	lexical	Cérémonie d'hommage à saint local	De l'arabe algérien	Aucune	Nom

Les waters	lexical	Pluriel de water. Les toilettes.	Anglaise	Aucune	Nom
Burkini	Lexical	Maillot de bain à l'usage des femmes musulmanes recouvrant la totalité du corps à l'exception du visage et des mains et des pieds	Hybride (français et arabe)	Graphique et phonétique	Nom
Douar	lexical	Groupe de tentes disposées en cercle, de façon à remiser les troupeaux dans l'espace laisser libre	L'arabe dialectal	Aucune	Nom
chkara	lexical	Sorte de grand sac porté en bandoulière ou en sautoire	L'arabe dialectal	Aucune	Nom
hogra	lexical	Oppression ou brimade injuste, abus	L'arabe dialectal	Phonétique adaptation du « h »	Nom

		du pouvoir ou d'autorité et/ou déni de justice.		muet	
hidjab	lexical	Voile islamique	L'arabe standard	Phonétique	Nom

Guiton	Lexical	Qitùn ; avec altération du q en g(var, phonet, régional, Maghreb) à partir de l'arab classique قطن, qatana, « habiter (transitif),tente de voile.	L'arabe dialectal	Aucune	Nom
Toubib	Lexical	Médecin	Arabe standard	Phonique et graphique	Nom
Hadj	lexical	Pèlerinage musulman aux lieux saints de a ville sainte de la Mecque, un des pilier de l'islam	Arabe standard	Phonétique	Nom
barman	lexical	Personne qui sert les clients dans un bar	Anglais	Aucune	Nom

		(anglicisme)			
Fitna	lexical	Révolte, séduction, émeute (religion)	L'arabe standard	Aucune	Nom
Sourates	lexical	Verset, chapitre du coran	Arabe standard	Aucune	Nom
Play	lexical	Jouer	anglais	Aucune	Nom

chicha	lexical	Pipe à eau très répandu dans les pays arabes et récemment dans les pays occidentaux	L'arabe dialectal	Aucune	Nom
Arch	lexical	Dans les pays arabes nom d'une terre en usufruit collectif chez les peuples berbères	Arabe standard	Phonétique	Nom
Salamelecs	lexical	السلام	L'arabe	Phonétique	Nom

		<p>عليكم formule de salutation à laquelle on répond en inversant les termes السلام عليكم</p>	standard	et graphique	
mdina	lexical	Vieille ville des villes du monde arabe	L'arabe standard	Aucune	Nom

Zakat	lexical	Charité, l'un des devoirs de tout les musulmans, qui consiste à donner de l'argent pour les pauvres.	L'arabe standard	Aucune	Nom
moudjahid	lexical	Combattant résistant, activiste de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie entre 1954 et 1962.	L'arabe standard	Aucune	Nom

L'imam	lexical	Guide de la communauté dans la religion musulmane	L'arabe standard	Aucune	Nom
chibani	lexical	Vieillard ou homme âgé	L'arabe dialectal	Aucune	Nom
Look	lexical	Aspect apparence, style, allure (anglicisme)	Anglais	Aucune	Nom
baraka	lexical	Bénédiction ou protection divine	L'arabe standard	Aucune	Nom

Harki	lexical	Militaire algérien enrôlé dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie	L'arabe dialectal	Phonétique adaptation du « h » muet	Nom
Likées	lexical	Montrer son soutien, son approbation ou qu'on aime un	anglais	Aucune	Verbe

		site ou quelque chose en cliquant sur un bouton du genre			
Hénné	lexical	De l'arabe classique حناء, plante tinctoriale originaire d'inde et de l'Arabie, cultivé au Moyen-Orient et en Afrique du nord	L'arabe standard	Phonétique adaptation du « h » muet	Nom

Commentaire

D'après l'analyse du corpus nous avons remarqué que la majorité des emprunts sont de type lexical (emprunt de sens et de forme), ils représentent un pourcentage de 36,04% des lexies constituant notre corpus. Comme nous pouvons remarquer dans le tableau ci-dessus que le sens et la forme des lexies sont intégralement transférés dans leurs langues d'accueil. Les emprunts sémantiques sont complètement absents du corpus.

Nous avons aussi remarqué que tous les emprunts relevés dans notre corpus sont de type lexical, parce qu'ils n'ont subi aucun changement (adaptation) au niveau du sens.

En ce qui concerne l'adaptation des emprunts relevés, nous avons constaté quelques emprunts ou nous avons enregistrés des adaptations phoniques et graphiques qui peuvent être qualifié de légère, puisque ces adaptations peuvent s'expliquer par la différence du système de la langue source et de la langue cible, comme la substitution de la pharyngale fricative sourde arabe « ح » par le « h » muet en français à l'exemple de *Hidjab et Djihad*. En plus de certaines modifications au niveau graphique comme le mot « salamalecs » qui provient de l'arabe et qui est une formule de salutation (عليكم السلام) Cette adaptation témoigne du caractère étranger à la langue française de ces emprunts, de ce fait elle consiste à les intégrer dans cette langue d'accueil.

Ainsi que L'exemple de « aarch » collecté dans la chronique (Raina Raikoum) peut rendre compte de ce phénomène (adaptation phonétique) du mot emprunté à la langue amazighe (le berbère) et ayant pour sens (nom d'une terre en usufruit collectif chez les peuples berbères) le son (ع) pharyngale fricative sonore qui n'a pas d'équivalent en langue française, se trouve remplacer par le son (a) pouvant passer pour un allophone du son (ع), qui est le son le plus proche du son (a).

Ces quelques modifications que les termes ont subies sont dues à une absence des graphèmes des langues cibles dans la langue française

Et en ce qui concerne les langues d'origine des emprunts, nous avons constaté que la majorité sont issus de l'arabe standard avec un pourcentage de 38%, après il ya l'arabe dialectal avec 29,03%, et le berbère avec 3,22%, on peut dire que celles-ci sont déterminées à la fois par la réalité des langues pratiqués en Algérie, à savoir l'arabe avec ses variétés, le berbère, et aussi le français, et les langues métrisés par nos chroniqueurs.

On trouve aussi des emprunts à l'anglais « anglicisme » avec un pourcentage de 19,35%, il faut savoir qu'actuellement l'anglais domine sur tous les plans, chose qui pousse plusieurs langues à être envahies par les anglicismes.

Récapitulatif

Dans ce chapitre, nous avons remarqué que dans notre analyse lexicosémantique du discours journalistique, la néologie s'affirme comme un nouveau mode d'expression, vu le nombre des néologismes collectés dans une durée de trois mois.

Durant l'analyse de notre corpus, nous avons eu l'impression qu'il est un vocabulaire fictif et un vocabulaire presque réel, un vocabulaire riche en créativité lexicale (dérivation, composition, xénisme et emprunt) et qui donne l'impression de son appartenance à la langue française, mais qui ne l'est pas en réalité. Ces nouvelles lexies sont utilisées par nos chroniqueurs pour que l'information soit rapprochée le maximum possible du lecteur algérien.

Ainsi que la présence des néologismes hybrides dans le discours journalistique témoigne la capacité qu'ont les langues à se jumeler entre elle, afin de créer de nouvelles lexies néologiques. Et le recours des chroniqueurs aux néologismes hybrides peut être le signe de revendication d'une double appartenance linguistique, assumé complètement par un plurilinguisme.

L'analyse des catégories grammaticales relevées dans notre corpus sont les suivantes : nom, verbe, adjectif. La catégorie des noms est la plus utilisée par les chroniqueurs et cela peut se justifier par leur besoin de dénommer les réalités concrètes ou abstraites. Et les adjectifs qui servent à exprimer les qualités et les états.

Le recours à l'emprunt a démontré ce mouvement migratoire, de va-et-vient qu'assurent les mots entre les langues du monde,

Enfin, nous pouvons dire que dans les chroniques Raina Raikoum et Tranche de Vie les chroniqueurs expriment leurs émotions, leur pulsations, et leur goûts, en

utilisant les différents moyens afin d'atteindre leur objectif, de convaincre le lecteur, et de l'influencer de faire agir.

Conclusion générale

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre général de la lexicologie sémantique, qui situe la créativité lexicale dans le contexte du contact des langues. Cette étude s'intitule « le français en usage dans la chronique journalistique francophone algérienne : entre créativité lexicale et emprunt linguistique cas du « Quotidien d'Oran ».A comme objectif d'apporter quelques éclairages à la néologie journalistique pratiquée dans la presse écrite francophone en Algérie. Cette recherche se veut d'être une analyse d'un ensemble de néologismes comprenant la créativité lexicale et l'emprunt, relevé dans un organe de presse le « Quotidien d'Oran » et plus précisément dans les deux chroniques « Raina Raikoum » et « Tranche de vie », dans une période qui s'étale de trois mois, du mois d'aout 2016 jusqu'au mois d'octobre 2016.

L'analyse des créativités lexicales nous dévoile que les néologismes produits dans la presse écrite francophone algérienne, reflètent la réalité de la langue française pratiquée en Algérie, et qu'ils ne sont pas uniquement formés au sein de la langue française. Mais aussi les chroniqueurs font appel à plusieurs langues, à savoir l'arabe et ses variétés, le berbère, et même l'anglais, qu'ils font mixer tout en puisant aux sources de la langue française et les règles de leurs combinaisons.

En ce qui concerne la méthode que nous avons suivie dans l'analyse de notre corpus, consiste en une double analyse quantitative et qualitative. La première a pour base l'analyse statistique qui vise à relever les procédés créatifs les plus récurrents que d'autres, les typographies accompagnant les néologismes, les catégories grammaticales les plus utilisées, les langues d'origine des emprunts, le nombre des créations lexicales par rapport au nombre d'emprunts.

Dans l'analyse qualitative, nous avons examiné les créations lexicales, étudiés leurs caractéristiques d'un point de vue morphologique, lexicosémantique et syntaxique. Nous avons aussi fait un examen des emprunts linguistiques, leur façon d'intégration dans leurs langues d'accueil, ainsi que l'étude de leurs caractéristiques morphosémantique.

Sur le plan sémantique, nous avons étudié le sens des néologismes que nous avons relevé en replaçant la lexie néologique dans son contexte et cotexte de production, chose qui nous a facilité leur interprétation.

Sur le plan Syntaxique nous avons étudié les catégories grammaticales des néologismes, nous avons eu le constat suivant : la catégorie grammaticale des noms est la plus dominante avec un pourcentage largement élevé par rapport aux autres catégories, suivie directement de celle des adjectifs. Cela peut s'expliquer par le domaine choisi : la chronique, définie comme un « *commentaire libre* » où sont nommés et décrits les comportements humains et les problèmes de la société. Un genre d'écriture dans lequel le journaliste est tout le temps amené à prendre des positions et à donner des avis personnels.

L'étude de l'emprunt sur un plan linguistique montre que les types d'emprunt les plus sollicités sont les emprunts lexicaux, et nous avons remarqué une absence complète des emprunts sémantiques (calques).

L'étude des marques typographiques nous a permis de constater que les guillemets sont les plus utilisés. Les chroniqueurs utilisent ce type de marques pour prendre une distance vis-à-vis du mot créé. Ils sont aussi utilisés pour encadrer un mot, une citation ou un dialogue pour le mettre de signaler un emploi trop familier, nouveau, utilisé ironiquement, etc.

Les explications accompagnant les néologismes ne sont pas nombreuses, mais cela indique que les nouveaux mots sont introduits sciemment et créés pour des fins voulues.

En dernier, nous pouvons confirmer toutes les hypothèses proposées en amont de notre travail. Les mots créés respectent, presque, les règles grammaticales françaises. Sauf dans les cas des mots empruntés où l'application des règles peut modifier la valeur sémantique ou attribuer des changements intégraux sur les formes graphiques et/ou phonologiques à une unité étrangère connue de plus par une grande fidélité à sa langue d'origine. Ainsi que nous pouvons répondre à notre problématique, que le procédé le plus employé est l'emprunt.

Ouvrages

- AINO NIKLAS-SALAMINEN, 1997, la lexicologie, ARMAND COLIN, Paris.
- , AINO NIKLAS-SALAMINEN, 2015, la lexicologie, ARMAND COLIN, Paris.
- BOYER H., 2001, *Introduction A La Sociolinguistique*, Paris, Dunod
- CHARAUDEAU P., 1988, *La Presse, Produit, Production, Réception*. Didierérudition, coll. « Langage, Discours et Société ».
- DAUZAT Albert, 1939, *Tableau de la langue française : origine-évolution-structure actuelle*, petite bibliothèque Payot, 19. P : 303.
- GARDES-TMINE, Joëlle, 2003, *La grammaire : phonologie, Morphologie, lexicologie*, Edition Armand Colin, Paris.
- GAUDIN. F et GUESPIN. L. 2002, *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, coll. *champs linguistiques*. 1re édition. 2e tirage, Édition Duculot, Bruxelles.
- GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, *Initiation A La Lexicologie Française, De La Néologie Aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot.
- GUIRAUD P. 1979, *La sémantique*, coll. *Que sais-je*, 9e édition mise à jour, édition PUF, Paris.
- LEHMANN, A, & MARTIN-BERTHET, F. 2002, *Introduction à la lexicologie (sémantique et morphologie)*, Edition Nathan.
- LEHMANN, A, & MARTIN-BERTHET, F. 2005, *Introduction à la lexicologie (sémantique et morphologie)*, Armand Colin, P : 4.
- MORTUREUX M. F, 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p : 24.
- OTAMBA-MECZ I, 1994, *La sémantique*, coll. *Que sais-je*, 3e édition corrigée, édition PUF, Paris.

-SABLAYROLLES j-f , 2000, la néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes, Paris, Honoré Champion, P22.

-SALAH-EDDINE. Redouane, 1995, Les processus néologiques dans la presse écrite marocaine de langue française, in le français au Maghreb, Uni de Provence,P214.12-Loc.cit.

Articles

- BOUKERZAZA M, journal l'Expression, BOUKERZAZA veut réorganiser les médias, paru le 23/04/2008.

- BENZELIKHA A, 2005, *Presse Algérienne, Editoriaux Et Démocratie*, Oran, Dar El Gharb P : 17.

-DAOUD. Kamel, 2002,*Raina Raïkoum (chroniques)*, édition Dar el Gharb, Oran, Avant propos).

-*Survol historique de la sémantique*, <http://www.docentes.unal.edu.co/jahreyes/docs/semantique%203.ppt>, consulté le 27/10/2011 à 21 h 1. le champ d'étude de la sémantique est plus large que celui proposé par Pierre GUIRAUD.

-DERRADJI, Yacine,1995, «L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie», P.111-120, in *Le français au Maghreb*, P : 272.

-DERRADJI Y., 1999, « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13, pp. 71-82.

-HOLUBOVA Eva, 2008, *Niveaux de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes*, (http://www.Diplomava_prace_Eva_Holubova_q3dt.pdf, Consulté le 31/12/2010 à 16 h 41

-KHELLADI Sid Ahmed, 2012, processus d'intégration de l'emprunt dans la presse algérienne d'expression française, université de HassibaBenbouali, Chlef_Algerie.

-*KHETIRI Brahim*, (n°4- 2009) Du français en Algérie... au français d'Algérie, Synergies Algérie pp. 57-68, Ressourcesla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf, consulté le 18/01/2011 à 20 h 40.

-Quemada, Bernard (1971) *Banque de mots*. In, « *Les néologismes* » J.F Sablayrolles, Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France. P : 37.

Thèses et mémoires

-*BOUZIDI BOUBKER*, 2010, thèse de doctorat, néologie et néologismes de la forme dans le dictionnaire le petit Larousse illustré.

-*ETTOU NAIMA*, 2012, Mémoire de magistère sur le thème « La néologie dans le journal el Watan étude lexicosémantique» P : 16.

-*SAIDA.YOUSFI*, 2009, *mémoire de magistère*, « la presse algérienne d'expression française : analyse de la créativité lexicale cas de « Raina Raikoum » et « Tranche de Vie » dans le « Quotidien d'Oran ».

Dictionnaires

- *DUBOIS J. et al*, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse-Bordas/HER, Paris, p281.

-*DUBOIS J. et al*, 1994, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, paris, Larousse, P177

-*SALAH.GUERMICHE*.2007, Dictionnaire des mots français d'origine arabe, préface d'Assia Djébar de l'académie française, Edition du seuil.

-<https://fr.wiktionary.org> Référence bibliographique.

-APA (American Psychological association), 2010, normes bibliographiques, adaptation française, 6^e édition.

Table des matières

Introduction générale.....	08
Chapitre 1 : cadre conceptuel et généralité	15
1-Le paysage linguistique en Algérie	Erreur ! Signet non défini.
1.2-Les domaines de manifestation du français en Algérie	Erreur ! Signet non défini.
1.3-Les écrits journalistiques et chroniques.....	Erreur ! Signet non défini.
2-Au tour de La créativité lexicale	Erreur ! Signet non défini.
2.1-Définition de la néologie lexicale	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1-Typologie de la néologie lexicale.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1.1-La néologie formelle	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1.2-La néologie sémantique	Erreur ! Signet non défini.
2.2-Le néologisme	Erreur ! Signet non défini.
2.3-Définition des deux notions lexique et lexie	Erreur ! Signet non défini.
2.3.1-Le lexique	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2-La lexie	Erreur ! Signet non défini.
3-Les procédés de formation des néologismes	Erreur ! Signet non défini.
3.1-L'emprunt : définition et typologie.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.1-Définition de l'emprunt	Erreur ! Signet non défini.
3-1-1-1-L'emprunt interne	Erreur ! Signet non défini.
3-1-1-2-L'emprunt externe.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2-Les types de l'emprunt.....	Erreur ! Signet non défini.
3 .2.1-L'emprunt lexical	Erreur ! Signet non défini.
3.2.2-L'emprunt sémantique.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3-Le xénisme	Erreur ! Signet non défini.
3.4-Le calque.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.1-Calque formel	Erreur ! Signet non défini.
3.4.2-Calque sémantique	Erreur ! Signet non défini.
3.5-La dérivation : définition et typologie	Erreur ! Signet non défini.
3.5.1-Définition de la dérivation.....	Erreur ! Signet non défini.

3.5.2-Les types de dérivations	Erreur ! Signet non défini.
3.5.2.1-La dérivation affixale	Erreur ! Signet non défini.
A/La dérivation préfixale	Erreur ! Signet non défini.
B/La dérivation suffixale	Erreur ! Signet non défini.
C/ La dérivation parasynthétique	Erreur ! Signet non défini.
3.5.2.2-La dérivation impropre	Erreur ! Signet non défini.
3.5.2.3-La dérivation inverse (régressive).....	Erreur ! Signet non défini.
3.6-La composition : définition et typologie	Erreur ! Signet non défini.
3.6.1-Définition de la composition	Erreur ! Signet non défini.
3.6.2-La typologie du mot composé	Erreur ! Signet non défini.
3.6.2.1-La composition savante.....	Erreur ! Signet non défini.
3.6.2.2-La composition populaire	Erreur ! Signet non défini.
4-Le processus d'intégration et d'adaptation des néologismes et des emprunts dans le discours journalistique francophone algérien	Erreur ! Signet non défini.
4.1-L'intégration phonétique	Erreur ! Signet non défini.
4.2-L'intégration morphosyntaxique	Erreur ! Signet non défini.
4.3-L'intégration sémantique.....	32
4.4-Emprunts et leurs langues d'origines	33
4.4.1-L'emprunt à l'anglais	33
4.4.2-Les anglicismes	33
4.4.3-L'emprunt à l'arabe	33
4.4.3-Le phénomène d'algiérienisme	34
 Chapitre 2 : particularité lexicale du français en Algérie (étude lexico-sémantique).....	35
1-Autour de la lexico-sémantique	36
2-Présentation du corpus	36
2.1-Présentation du journal Le Quotidien D'Oran.....	37
2.2-Qu'est ce qu'une chronique ?.....	38
2.3-Tranche de vie écrite par un algérien surnommé El-Guellil	39

2.4-La chronique «Raina Raikoum ».....	39
2.5-Méthodologie de la collecte du corpus	40
3-Présentation du corpus d'analyse.....	41
3.1-Liste des lexies parues dans la chronique « Raina Raikoum ».....	41
3.2-La liste des lexies parut dans la chronique « Tranche de Vie ».....	42
4-Analyse des procédés de créativité lexicale.....	44
4.1-Les dérivés.....	44
4.1.1-Les dérivés créés par préfixation.....	44
4.1.2-Les dérivés créés par suffixation.....	45
4.2-Les composés.....	49
5-Étude des emprunts et des xénismes relevés des deux chroniques.....	54
5.1-xénisme.....	54
6- Les emprunts.....	58
La conclusion générale.....	70
Bibliographie.....	73
Annexes.....	77

Annexes

Tranche de vie

BLED

Dans : « La rousse aroussa est arrivée tout droit du **bled** »

(Le quotidien d'Oran le 25/08/2016)

Henné

Dans : « Ses doigts colorés de **henné** »

(Le quotidien d'Oran le 25/08/2016)

Zakat

Dans : « Les billets qu'ils vont offrir en guise de **zakat** »

(Le quotidien d'Oran le 30/08/2016)

Halal

Dans : « Mais c'est du **halal**, c'est de la tijara rats »

(Le quotidien d'Oran le 30/08/2016)

La Derbouka

Dans : « Les plus jeunes démontrent que le pantalon «djine» n'empêche pas de se serrer la taille et suivre le tempo de **la derbouka** et du tar »

(Le quotidien d'Oran le 25 /08/2016)

El youm

Dans : « **El youm**, contrairement à bekri , on ne veut plus changer le monde »

(Le quotidien d'Oran le 16/08/2016)

Look

Dans : « La vie, c'est bouger, changer de **look**, sinon imellouk »

(Le quotidien d'Oran le 16/08/2016)

Chibani

Dans : « C'est un ennui! Un truc de **chibani** ! »

(Le quotidien d'Oran le 16/08/2016)

La tijara

Dans : « C'est de **la tijara** rats »

(Le quotidien d'Oran le 30/08/2016)

Les marhaba

Dans : «De l'autre coté de l'appartement **les marhaba** fusaient érodés »

(Le quotidien d'Oran le 04/08/2016)

Hidjab

Dans : « Il la reconnaît par sa manière à elle de porter **le hidjab** »

(Le quotidien d'Oran le 15/08/2016)

Houma

Dans : « Il y a la très prisée **houma**, la bien nommé « hai ennakhil »

(Le quotidien d'Oran le 29/08/2016)

Le trig

Dans : «Pour les très hauts c'est le bled, les hauts c'est la mdina et les bas-placés c'est **le trig** »

(Le quotidien d'Oran le 06/08/2016)

Avant-gardiste

Dans : « Plus **avant-gardiste** que tahadi »

(Le quotidien d'Oran le 11/08/2016)

La doula

Dans : « **La doula** ou accompagnante est disponible pour le couple dès la grossesse »

(Le quotidien d'Oran le 10/08/2016)

Guitone

Dans : « Faire demi-tour quand un **guitone** est installé «sur l'asphalte entre le bitoune »

(Le quotidien d'Oran le 08/08/2016)

Les chkaras

Dans : « Chargez-moi tous **les chkaras** qui sont au deuxième sous-sol »

(Le quotidien d'Oran le 14/08/2016)

Une janaza

Dans : « Hé oui c'est **une janaza** »

(Le quotidien d'Oran le 08/08/2016)

Poing-off

Dans : « Otchimine avait envie de se lever et mettre un **poing-off** sur son moulin à bêtises »

(Le quotidien d'Oran le 04/08/2016)

Tbib

Dans : « **tbib** lui a ordonné un repos total »

(Le quotidien d'Oran le 04/08/2016)

Zkara

Dans : « Oui, mais l'ingénieur, il s'est marié **zkara** avec la fille du gardien »

(Le quotidien d'Oran le 28/08/2016)

Les bas- placés

Dans : « Les hauts c'est la mdina **les bas-placés** c'est le trig »

(Le quotidien d'Oran le 06/08/2016)

Les moussafirine

Dans : « **Les moussafirine** sur le vol de la compagnie à destination du ciel sont priés de se présenter à la salle d'embarquement »

(Le quotidien d'Oran le 20/08/2016)

Le barman

Dans : « **Le barman** arrive »

(Le quotidien d'Oran le 19/09/2016)

Imam

Dans : « **L'imam** par i-mail lui confirme que pour ce faire il lui faut un homme »

(Le quotidien d'Oran le 03/09/2016)

Une omra

Dans : « Ramener **une omra** »

(Le quotidien d'Oran le 03/09/2016)

Inchalah

Dans : «Lever vos mains vers le ciel et dites : **inchalah** »

(Le quotidien d'Oran le 27/10/2016)

Le houkoumiste

Dans : «Pour **le houkoumiste**, c'est bon pour les statiques »

(Le quotidien d'Oran le 27/10/2016)

La misstara

Dans : « **La misstara** ouvre la porte du boss pour me céder le passage »

(Le quotidien d'Oran le 25/10/2016)

Les moussafirine

Dans : « Jusqu'au moment où: « **Les moussafirine** sur le vol n° ? De la Compagnie sont priés de rejoindre la salle d'embarquement»

(Le quotidien d'Oran le 09/10/2016)

Pick pocket

Dans : « Je lève mes bras vers le ciel et je dis el hamdoulah aucune **pick pocet** »

(Le quotidien d'Oran le 19/10/2016)

Moujahid

Dans : « Les fils d'anciens **moujahids** et les fils de rien du tout »

(Le quotidien d'Oran le 24/10/2016)

Harki

Dans : « Pourtant, mon père n'était pas **harki**.»

(Le quotidien d'Oran le 24/10/2016)

Hadj

Dans : «C'est depuis que tous les grisonnants sont appelés « **hadj** »

(Le quotidien d'Oran le 23/10/2016)

Douar

Dans : « On n'est pas au **douar** »

(Le quotidien d'Oran le 06/10/2016)

Mdina

Dans : « On n'est pas au douar c'est **la mdina** ya ? »

(Le quotidien d'Oran le 06/10/2016)

Taxieurs

Dans : « Ces nouveaux **taxieurs**. Ils nous ont bousillé el khobza

(Le quotidien d'Oran le 06/10/2016)

Dégoutage

Dans : « Ouach ça va ptit ? **«dégoutage»** répondra le gamin-adulte »

(Le quotidien d'Oran le 05/10/2016)

Chikayettes

Dans : « Arrêtez de vous lamenter. **Les chikayettes**, y'en a marre »

(Le quotidien d'Oran le 01/10/2016)

Khir

dans : « **Le khir** qui m'attend pour l'instant, j'en connais un bout. Commençons donc par le commencement »

(Le quotidien d'Oran le 24/10/2016)

Ziara

Dans : « Pour m'éclairer, en plus des sept bougies, je dois payer **une ziara** ? Quoi, là aussi il faut payer ? »

(Le quotidien d'Oran le 08/10/2016)

La chronique Raina Raikoum

Parkingeurs,

Dans : « si à Blida 42 **parkingeurs**, racketteurs ont été présentés devant la justice »

(Le quotidien d'Oran le 04/08/2016)

Zerda

Dans : « savoir égoïller sa voix sur une antenne, ou dans une **zerda** partisane n'est finalement pas une thèse de fin de cycle »

(Le quotidien d'Oran le 02/08/2016)

Les walis

Dans : « après avoir laissé, entendre tout à fait, le contraire lors d'une rencontre avec **les walis** de l'est.

(Le quotidien d'Oran le 06/08/2016)

Mahgorines

Dans : « les communaux sont les plus maltraités, ou **mahgorines** »

(Le quotidien d'Oran le 06/08/2016)

Bled

Dans : « en fait, rien à proposer ni aux touristes du **bled** »

(Le quotidien d'Oran le 09/08/2016)

Gandoura, bligha

Dans : « on se suffit d'un pantacourt à défaut d'une **gandoura**, et d'une **bligha** »

(Le quotidien d'Oran le 10/08/2016)

Salamlecs

Dans : « l'index et le majeur, récitant des mots d'arabe incompris en guise de **salamelecs** »

(Le quotidien d'Oran le 13/08/2016)

El maana

Dans : « ou à charrier quelqu'un avec une arrière pensée **el maana** »

(Le quotidien d'Oran le 14/08/2016)

Chkara

Dans : « le gouvernement va-t-il se monter doux, compréhensif, et tolérant avec la **chkara** ? »

(Le quotidien d'Oran le 24/08/2016)

Gachis

Dans : « le hic est que nos responsables fermes les vannes ou perfectionnement de ces génies à l'étranger sans en proposer rien en échange, quel **gachis** ! »

(Le quotidien d'Oran le 28/08/2016)

Burkini

Dans : « la qualité de viande dépendra telle du climat des affaires ou sera-t-elle gâtée par la polémique du **burkini** »

(Le quotidien d'Oran le 29/08/2016)

Les fetwas

Dans : « écouter-t-on encore les vociférations de Brigitte Bardot ou **les fetwas** moyenâgeuses »

(Le quotidien d'Oran le 29/08/2016)

Halal

Dans «les cornes sont-elles solubles dans la religion ? S'endetter pour acheter un mouton est-il **halal** »

(Le quotidien d'Oran le 29/08/2016)

Dar

Dans : « **dar**, la maison ou le logement sont les lieux de la construction de la cellule familiale »

(Le quotidien d'Oran le 04/09/2016)

Smasri

Dans : « pour disposer du choix du roi, il faut consulter un bon **smasri**(courtier) chasseur de maison »

(Le quotidien d'Oran le 04/09/2016)

Raha

Dans : « il suffit de bien chercher ou de compter son étoile pour trouver la **raha** »

(Le quotidien d'Oran le 04/09/2016)

Hadith

Dans : «dans un **hadith**, notre prophète Mohamed (qsssl) nous recommandé de traiter son voisin »

(Le quotidien d'Oran le 04/09/2016)

Goudem la techri edar echri el jar

Dans : « l'adage algérien nous conseil sagement **guoudem la techri el dar echri el jar**(avant d'acheter la maison il faut d'abord acheter le voisin) »

(Le quotidien d'Oran le 04/09/2016)

Taka'chouf

Dans : «le comble, c'est que le pire a fait irruption dans notre actualité avec cette histoire à rebondissements **taka'chouf** (austérité) dont on sonde mal »

(Le quotidien d'Oran le 05/09/2016)

El ilm

Dans : « allez chercher le savoir en chine ! Est une référence pour connaitre et apprendre **el ilm** »

(Le quotidien d'Oran le 11/09/2016)

Hada ma helbete el begra

Dans : « il ya un dicton populaire qui dit **hada ma helbete el begra**(c'est tout ce qu'a donner la traite de la vache) »

(Le quotidien d'Oran le 11/09/2016)

Proche-Orient

Dans : « les pays du **Proche-Orient**, des monarchies de golf à la Turquie »

(Le quotidien d'Oran le 21/09/2016)

Takrimates

Dans : «attendez que l'on crève et rendez nous les honneurs, ces **takrimates** vides et dépeuplées, de nos cadavres »

(Le quotidien d'Oran le 22/09/2016)

Marquez-y, flen

Dans : «attendez que l'on crève et érigez-nous des stèles et des grosses enseignes tombales. **Marquez-y**, ici repose **flen** et passez vos paumes sur vos joues et dites Amen ! »

(Le quotidien d'Oran le 22/09/2016)

T'ma ikheser t'ba

Dans : « le sage proverbe leur répond **t'ma ikheser t'ba** (la convoitise gâche le naturel)

(Le quotidien d'Oran le 26/09/2016)

T'ma

Dans : « **t'ma** est du genre flibustier il est hanté par le mal de la convoitise »

(Le quotidien d'Oran le 26/09/2016)

El-khedamine

Dans : « il encourage les temaine et méprise **el-khedamine** »

(Le quotidien d'Oran le 26/09/2016)

T'ba

Dans : « **t'ba** (la délicatesse) est une qualité rare dans le présent »

(Le quotidien d'Oran le 26/09/2016)

Zkara

Dans : « comme ça **zkara**, et terrorisant les passagers »

(Le quotidien d'Oran le 27/09/2016)

Victimisation

Dans : « mais très destructrice à long terme de **victimisation** »

(Le quotidien d'Oran le 01/10/2016)

Tiwizi, aarchs

Dans : « en Kabylie par exemple, **tiwizi** fut un extraordinaire souffle de solidarité, qui aurait animé les **aarchs** »

(Le quotidien d'Oran le 02/10/2016)

Ex-cadre, ex-importance

Dans : « il vient d'entamer une nouvelle vie, celle de l'ex : **ex-cadre, ex-importance,...**etc »

(Le quotidien d'Oran le 03/10/2016)

Douar

Dans : « pouvait faire tant de choses à sa ville ou à son **douar** »

(Le quotidien d'Oran le 03/10/2016)

Le wahabisme

Dans : « **le wahabisme** pour ceux qui ont doutent encore »

(Le quotidien d'Oran le 05/10/2016)

Fitna

Dans : « semant, mort et **fitna** »

(Le quotidien d'Oran le 05/10/2016)

Anti-destin

Dans : « l'art est un **anti-destin** »

(Le quotidien d'Oran le 10/10/2016)

Starting blok

Dans : « pendant que certains se positionnent dans le **starting blok** »

(Le quotidien d'Oran le 11/10/2016)

Hitistes

Dans : « que dire quand on est de ces **hitistes** renfrogner derrière les fausses promesses de quelques élus »

(Le quotidien d'Oran le 12/10/2016)

Sans-abris

Dans : « beaucoup de **sans-abris** errent dans l'indifférence »

(Le quotidien d'Oran le 16/10/2016)

Sahel

Dans : « surtout avec des milliers de réfugiés du **sahel** »

(Le quotidien d'Oran le 16/10/2016)

Waters

Dans : « comment peut-on envisager une prise urinaire dans un hôpital au moment où les **waters** sont inutilisables »

(Le quotidien d'Oran le 17/10/2016)

Non-voilées

Dans : « les quelques énergumènes hypocrites qui molestent les filles qu'ils jugent impudiques parce que simplement **non-voilées** »

(Le quotidien d'Oran le 22/10/2016)

Harraga

Dans : « nos **harraga** font parler d'eux »

(Le quotidien d'Oran le 26/10/2016)

Grévistes

Dans : « et c'est sidi said qui le promulgue explique sérieusement que les **grévistes** de benghebrit »

(Le quotidien d'Oran le 30/10/2016)

Hadj

Dans : « devancer actuellement par l'appellation **hadj** (pèlerin) »

(Le quotidien d'Oran le 29/10/2016)

Falakas, sourates

Dans : « les maitre sévères qui sanctionnait par des **falakas** (coups de bâton sur les mains et les cuises), tous ceux qui séchèrent les cours ou négligent la révision des **sourates** (versets coraniques) »

(Le quotidien d'Oran le 13/10/2016)

Baraka

Dans : « cette **baraka**, du reste quasi introuvable de nos jours »

(Le quotidien d'Oran le 13/10/2016)